

Le sans-abrisme au prisme du genre : le sentiment d'insécurité féminin dans les abris de nuit

Auteur : Lambert, Justine

Promoteur(s) : André, Sophie

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/25151>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Travail de fin d'études :

***« Le sans-abrisme au prisme du genre : le sentiment
d'insécurité féminin dans les abris de nuit »***

*Travail de fin d'études en vue de l'obtention du **Master en
criminologie**, à finalité spécialisée en **organisations
criminelles et analyse du crime**.*

Année académique 2025-2026

LAMBERT Justine

Sous la direction de Madame **ANDRE Sophie**

Table des matières

1. Introduction	1
1.1. Revue de la littérature	1
1.1.1. Le sans-abrisme : définitions, enjeux et évolutions	1
1.1.2. Le sans-abrisme féminin : une précarité invisibilisée et genrée	2
1.1.3. Le sentiment d'insécurité : entre réalité perçue et expériences genrées	4
1.1.4. Les abris de nuit : perception ambivalente	5
2. Problématisation	6
3. Méthodologie	7
3.1. Type de recherche	7
3.2. Échantillon	7
a. Public cible	7
b. Professionnels du secteur	8
3.3. Méthodes de collecte des données	9
a. Entretiens semi-directifs	9
b. Micro-questionnaire (quantitatif exploratoire)	10
3.4. Méthode d'analyse des données	11
3.5. Considérations éthiques	11
4. Résultats	11
4.1. Parcours de vie et modalités d'entrée en rue	11
4.2. Profil du public et vulnérabilités	12
4.3. Stigmatisation et regard social	12
4.4. La temporalité	13
4.5. Présence des femmes au sein des abris de nuit	13
4.6. Facteurs influençant la non-présence	14
4.6.1. L'absence de « gardiens »	14
4.6.2. La mixité des dispositifs	14
4.6.3. La transidentité dans les abris de nuit	15
4.6.4. Les contraintes réglementaires	16
4.6.5. Le rejet de la vie en communauté	16
4.6.6. Les expériences traumatiques antérieures	17
4.6.7. Les capacités d'accueil limitées	17

4.6.8.	L'absence de connaissance du réseau et la perception négative	17
4.7.	Facteurs influençant la présence	18
4.8.	Alternatives aux abris de nuit.....	18
4.9.	Le sentiment d'insécurité	19
4.9.1.	Facteurs générant un sentiment d'insécurité	19
4.9.2.	Facteurs environnementaux et institutionnels.....	19
4.9.3.	Facteurs personnels	20
4.9.4.	Facteurs générant un sentiment de sécurité	20
4.9.4.1.	Soutien social entre les femmes et des professionnels.....	20
4.10.	Invisibilisation des femmes sans-abri	21
4.11.	Stratégies de protection	21
4.12.	Banalisation des violences comme normalité	22
4.13.	Rôle du soutien professionnel	22
4.14.	Une inconditionnalité conditionnelle	23
4.15.	Pistes d'améliorations évoquées par les professionnels et les femmes.....	23
5.	Discussion	24
5.1.	Un sentiment d'insécurité profondément genré	24
5.2.	Mixité des dispositifs.....	25
5.3.	Les personnes LGBTQIA+ et les limites de l'approche genrée institutionnelle.....	25
5.4.	Règles et contraintes	26
5.5.	Banalisation de la violence.....	27
5.6.	Invisibilisation et stratégies de protection	27
5.7.	Une inconditionnalité conditionnelle	28
5.8.	Forces et limites	28
5.9.	Les pistes d'amélioration	29
6.	Conclusion	30
7.	Bibliographie.....	31
	Annexe 1 : questionnaire pour les professionnels	35
	Annexe 2 : questionnaire pour le public	37

Remerciements :

Pour commencer ce travail, je tiens à remercier sincèrement ma promotrice, Madame André, pour son accompagnement, sa disponibilité, ses conseils et son expertise tout au long de ce travail.

Je remercie également toutes les personnes participantes qui m'ont accordé leur confiance pour concrétiser la réalisation de ce travail, notamment les femmes sans-abri, les professionnels passionnés et dévoués, mais également les dispositifs qui m'ont ouvert leurs portes. Ces rencontres ont été enrichissantes, tant sur le plan professionnel que personnel.

Je souhaite exprimer ma gratitude envers l'Université de Liège ainsi qu'à l'ensemble des professeurs rencontrés lors de ces années d'études pour la richesse de leurs enseignements.

Enfin, je remercie tous mes proches, pour leur soutien indéfectible tout au long de ce parcours académique mais plus particulièrement dans la réalisation de ce travail.

Résumé

Le sentiment d'insécurité des femmes sans-abri dans les abris de nuit est un champ encore peu exploré dans la littérature académique, tandis que la précarité féminine ne cesse d'augmenter. Cette recherche vise à comprendre les facteurs qui génèrent un sentiment d'insécurité dans des lieux initialement conçus pour être protecteurs. Une approche qualitative, avec divers entretiens semi-directifs réalisés auprès de femmes sans-abri et de professionnels du secteur ont pu faire émerger différents éléments favorisant un sentiment d'insécurité au sein des dispositifs d'accueil d'urgence. Ceux-ci comprennent la mixité des dispositifs, le manque d'intimité, les contraintes institutionnelles ainsi que l'absence de réponse adaptée aux besoins genrés. Les résultats montrent que ces facteurs contribuent à une faible présence des femmes au sein des abris de nuit, car ils sont perçus comme peu sécurisants. Afin de répondre à ce sentiment d'insécurité, les femmes vont développer des stratégies de protection et d'invisibilisation, qui montrent des limites aux dispositifs actuels, principalement basés sur des modèles androcentrés. Ce travail montre le besoin de repenser l'accueil d'urgence dans les abris de nuit de manière genrée et inclusive. Il contribue également à visibiliser une problématique encore ignorée dans les politiques publiques et montre l'importance de la prise en compte du genre dans la prise en charge du sans-abrisme.

Mots-clés : sans-abrisme féminin, sentiment d'insécurité, genre, abri de nuit, mixité, violences de genre.

Abstract

The feeling of insecurity among homeless women in emergency night shelter is a topic that has been largely underexplored in academic literature, despite the growing feminization of precarity. This research aims to determine the factors that generate the feeling of insecurity in places that are initially designed to be protective. A qualitative approach has been conducted, with several semi-structured interviews with homeless women and professionals in the field. It revealed a number of factors contributing to the feeling of insecurity in emergency night shelters. These include mixed-gender environments, lack of privacy, institutional constraints, and the failure to address gender-specific needs. The results show that these factors contribute to the low presence of women in night shelters, as they are often perceived as unsafe. In response to this feeling of insecurity, women develop strategies of protection and invisibility, which highlights the limitations of current systems that are mainly based on male-centered models. This study underscores the need to rethink emergency night shelters services in a gender-sensitive and inclusive way. It also aims to raise awareness of a largely overlooked issue in public policy, and stresses the importance of integrating gender considerations while addressing homelessness.

Keywords : homeless women, feeling of insecurity, gender, emergency night shelter, mixed, gender-based violence.

1. Introduction

Le sans-abrisme touche de nombreuses femmes en Belgique. Pourtant leur présence dans l'espace public ou dans les dispositifs d'accueil reste largement invisibilisée. Ce phénomène soulève des enjeux spécifiques liés au genre, à la précarité et à la sécurité.

Le sans-abrisme est un phénomène à la fois scientifique et social, il fait régulièrement l'objet d'une médiatisation accrue, notamment à l'approche de l'hiver. De nombreuses recherches explorent cette réalité sous divers angles mais le sans-abrisme féminin et, plus précisément le sentiment d'insécurité ressenti par les femmes sans-abri, dans les abris de nuit, est un sujet peu documenté dans la littérature académique.

Notre premier objectif est donc de mieux comprendre le phénomène du sentiment d'insécurité des femmes sans-abri, dans les abris de nuit. Ensuite, d'offrir un espace de parole à des femmes souvent invisibilisées et de formuler des pistes d'amélioration pour les conditions d'accueil ainsi que de permettre de sensibiliser les associations et les professionnels engagés dans la lutte contre le sans-abrisme en Belgique.

Nous aborderons d'abord la littérature existante en lien avec notre problématique, en s'intéressant à la question du genre et au sentiment d'insécurité plus particulièrement dans les dispositifs d'accueil d'urgence. Nous présenterons ensuite les résultats de notre recherche, puis nous proposerons une discussion interprétative de ces résultats en les mettant en perspective avec la littérature existante, nous clôturerons ensuite cette dernière avec différentes pistes d'améliorations et nous finirons par la conclusion de ce travail.

1.1. Revue de la littérature

1.1.1. Le sans-abrisme : définitions, enjeux et évolutions

Le sans-abrisme est un phénomène mondial, omniprésent au cœur de notre société, révélant l'ampleur des différents enjeux sociaux associés (Brand et al., 2021). C'est une réalité complexe à définir, avec de nombreuses formes différentes, et de multiples définitions. Historiquement, les personnes vivant dans l'espace public, étaient désignées péjorativement comme des clochards, vagabonds, ou mendiants. Ce n'est que depuis les années 80 que l'acronyme SDF (sans domicile fixe) a émergé tant dans la littérature que dans les médias (Chevalier et al., 2017). Loin d'être simplement de l'errance ou de la déviance (Achard, 2016), ce phénomène est aujourd'hui reconnu comme l'une des plus grandes formes d'exclusion sociale, avec un impact grave tant sur la santé physique, psychologique, ainsi que sur le bien-être et l'espérance de vie. Les Nations Unies amènent une dimension juridique à cette définition, considérant le sans-abrisme comme une violation des droits fondamentaux tels que le droit au logement, à la vie, à la santé, ou encore le droit de ne pas subir des traitements inhumains. (ONU, Commission européenne). En 2014, un accord de coopération sur le sans-abrisme a été signé par différentes instances, avec la réalisation d'une définition générale du sans-abrisme : est sans-abri toute personne n'ayant plus de logement et en étant en incapacité d'en obtenir un par elle-même. (ETAAMB, 2014).

La représentation commune se limite généralement aux personnes visibles dans l'espace public, or le sans-abrisme englobe aussi des formes moins apparentes. Pour mieux en saisir la complexité, la fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les personnes sans-abri (FEANTSA), a établi, une typologie européenne nommée « *ETHOS LIGHT* » en sept catégories afin de situer et d'évaluer le sans-abrisme :

1. Les personnes vivant dans l'espace public (gares, rue...) ;
2. Les personnes en hébergement d'urgence (type abris de nuit) ;
3. Les personnes en foyer d'hébergement (maison d'accueil) ;
4. Les personnes sortant d'institutions (prisons, hôpitaux généraux ou psychiatriques, IPPJ) ;
5. Les personnes en logements non conventionnels (squats, garages, marchands de sommeil¹) ;
6. Les personnes vivant temporairement chez des amis, des connaissances ou membres de la famille ;
7. Les personnes sous ordre d'expulsion du logement.

Cette classification nous permet de mieux illustrer le phénomène du sans-abrisme et de voir que cela dépasse largement la partie la plus visible. (FEANTSA, 2023). Le sans-abrisme s'inscrit dans une dynamique multifactorielle (Moreau de Bellaing, et al., 1995). On lui identifie des facteurs structurels, institutionnels et individuels, tels que la pauvreté, le manque de logements, des conditions d'accueil complexes pour les personnes migrantes, des problèmes de santé mentale ou physique, des traumatismes, des violences domestiques, des deuils et des ruptures affectives.

Les personnes sans-abri sont complexes à dénombrer, au vu des nombreuses méthodologies de comptages et de l'importance du sans-abrisme invisible. Pour la ville de Liège, le dernier dénombrement réalisé en 2020, en contexte de pandémie, a permis de comptabiliser sur une nuit, 422 adultes avec 78 enfants entrant dans une catégorie ETHOS LIGHT. Ce chiffre comprend 96 adultes ayant dormi dans l'espace public cette nuit-là. Ces chiffres comportent plusieurs biais : participation limitée de certaines associations, recensement sur 24h uniquement, risque de double comptage et contexte sanitaire particulier. Un dénombrement des personnes sans-abri et sans chez soi plus récent, a été réalisé pour voir l'intensité du phénomène au niveau de la Belgique en 2025, basé sur des chiffres de 2020 à 2024. Pour certaines régions, le nombre de personnes a été extrapolé, afin de se rapprocher le plus de la réalité. En Wallonie, on dénombre 19.387 personnes appartenant à une des 7 catégories ETHOS LIGHT contre 20.363 personnes en Flandre. Un focus révèle une diversité de situations : personnes présentant des assuétudes, des troubles de santé mentale, des maladies physiques chroniques, des handicaps, mais également une proportion ne présentant aucune problématique de santé (Mertens et al., 2024).

Les dénombrements permettent de voir que le phénomène est en pleine expansion, en tenant compte que ces chiffres ne sont pas encore représentatifs de la réalité avec une partie immergée. Ils permettent aussi de rompre le stéréotype archaïque du sans-abri type, représentant un homme âgé, avec des problèmes d'assuétudes et visible sur l'espace public. Les données montrent une grande diversité du public : femmes seules, mères célibataires, familles, jeunes et personnes âgées, et que c'est un phénomène touchant à la fois les petites et les grandes villes. (Mertens et al., 2025) Les dénombrements sont un outil central pour mettre en place des stratégies politiques efficaces de lutte contre le sans-abrisme. Un dernier recensement a été réalisé sur la ville de Liège la nuit du 16 au 17 octobre 2025 mais les résultats ne sont actuellement pas encore disponibles. Pour répondre à ce phénomène, la Belgique a signé « La convention de Lisbonne (2021) », qui a pour objectif de lutter contre le sans-abrisme, tout en garantissant que d'ici 2030 plus personne ne dormira dehors ou sortira d'institutions sans hébergement.

1.1.2. Le sans-abrisme féminin : une précarité invisibilisée et genrée

Les chiffres disponibles montrent une augmentation continue du nombre de personnes sans-abri au fil des années. Cette forme d'exclusion sociale des plus extrêmes impacte également de plus en plus les femmes (Dietrich & Loison, 2024). Ce phénomène a été constaté dès les années 1980, d'abord aux Etats-Unis, avant d'être mis en évidence en Europe (Stern, 1984 ; Wright et Rubin, 1998).

¹ Personne qui loue illégalement un logement insalubre voire dangereux à des personnes précaires.

Malgré cette progression, le phénomène de femmes sans-abri a peu été étudié dans la littérature, la figure type du sans-abri reste plutôt masculine. Ce constat se fait tant dans les représentations sociales que dans les discours qui adoptent des approches androcentrées (Loison-Leruste & Perrier, 2019). Damon (2002, cité par Dietrich & Loison, 2019) soulignait que les politiques de lutte contre la pauvreté prenaient insuffisamment en compte la situation des femmes dans la question du sans-abrisme. Les études quantitatives contribuent également à cette invisibilisation en examinant trop souvent des « chiffres asexués » (Pichon, 1998), comme le rappelle Delcourt (2020), la première discrimination dans le sans-abrisme est d'être une femme.

La question du sans abrisme féminin est marquée par une double invisibilisation : une première par le statut de sans-abri et une deuxième par le genre. Loison (2025) apporte le concept de l'effet Mathilda, pour expliquer l'effacement historique des expériences féminines dans l'approche du sans-abrisme féminin. Ce concept désigne l'effacement systématique des contributions féminines dans les récits collectifs.

Historiquement, les femmes sans-abri, ont toujours existé, même si ce n'est que dernièrement que, certains auteurs invitent à étudier ce phénomène sous le script du genre, en tentant une bi-catégorisation du phénomène. Les femmes en situation de grande précarité, étaient initialement prises en charge dans des institutions spécialisées : les prostituées étaient enfermées dans des maisons closes, les « filles mères » étaient envoyées dans des couvents afin de refaire leur éducation, ou alors « les folles » étaient internées dans les asiles. Ces différents dispositifs d'aide tentaient de rééduquer les femmes plutôt qu'à reconnaître leur situation de sans-abrisme ou de mal-logement. C'était donc une manière archaïque d'invisibiliser cette forme de transgression des normes de genre (Loison, 2025). Cette dynamique d'invisibilisation a engendré un « déni d'antériorité », où les femmes sont très rarement catégorisées comme sans-abri à part entière (Naudier, 2010, p.8).

Aujourd'hui, les femmes représentent environ un tiers du public sans-abri (Besozzi, 2020). « *En France, d'après l'enquête « Sans Domicile de 2012 », très peu de femmes sans domicile se déclarent sans abri la veille de l'enquête, mais 42 % d'entre elles déclarent avoir déjà dormi au moins une fois dans la rue, y compris dans des lieux publics (contre 69 % des hommes) »* (Loison, 2025, p.110). Un chiffre important mais encore sous-représenté dans l'espace public.

Certains auteurs expliquent cette faible représentation des femmes en raison d'une forte discrétion et par l'usage de solutions, comme l'hébergement chez des connaissances ou d'autres arrangements informels. Loison (2025) le résume comme ceci : les femmes à la rue, ressemblent à tout, sauf à des femmes en rue. Il existe de nombreuses stratégies d'invisibilisation des femmes sans-abri, tel que le simulacre de féminité ou à l'inverse de masculinité, qui expliquent qu'elles ne sont pas toujours dénombrées (Loison, 2025).

« *Prenant acte de ces stratégies féminines, des chercheuses féministes britanniques ont considéré que les femmes sans-abri étaient très peu nombreuses, et que l'espace public était principalement masculin »* (Austerberry et Watson, 1986 ; Smith & Gilford, 1998 ; Watson, 1999, cité par Loison, M. 2025, p. 108).

L'auteure Marpsat (1999), apporte le concept « avantage sous contrainte » (p.885) qui stipule que les femmes ont plus de facilités à se faire héberger au cœur de leur réseau afin d'échapper à la violence en rue. Les femmes ont plus de solidarité de leur entourage, basé sur les représentations sociales où on souhaite les préserver. Si elle parle d'avantage sous contraintes, c'est que cet hébergement peut aussi devenir une exploitation domestique. Par exemple pour les femmes exilées arrivant en Europe, un travail de care gratuit, ou encore de la prostitution peut être exigé contre un hébergement.

L'expansion du sans-abrisme féminin vient s'inscrire dans un contexte plus large d'inégalités structurelles et sociales, entre les hommes et les femmes, au sein de la société malgré l'avènement de différents mouvements libérateurs de la parole des femmes, comme #Metoo ou plus globalement du féminisme. Ces inégalités se retrouvent dans la sphère professionnelle (accès à l'emploi, salaires), dans la sphère domestique (charge mentale, violences conjugales, garde des enfants) (Milewski, 2005 ; Maruani, 2015, cité par Besozzi, 2020). Avec l'expansion des familles monoparentales, il y a une tendance à ce que les femmes gardent majoritairement exclusivement les enfants. Ces différentes inégalités montrent une plus forte vulnérabilité sociale des femmes dans la société en général. Cette précarité genrée a tendance à émanciper les ruptures et les détresses personnelles (Mordier, 2016).

La majorité des femmes en situation de sans-abrisme dans leur parcours de vie, a connu des violences de genre, principalement en continuum. Cette trajectoire de violences genrées est parfois le point de rupture menant à la situation de grande précarité. Ces femmes sont marquées par les violences conjugales, intrafamiliales dans l'enfance (inceste), sexuelles, mariages forcés, excision, prostitution. (Blogie, 2022). Une fois dans la trajectoire de sans-abrisme, ces violences de genre ne font que s'accroître. Van de Walle (2023) souligne qu'en tant que personne féminine à la rue, cela implique de cumuler les problèmes de la rue et les problèmes spécifiques des femmes. Les femmes sans-abri sont souvent considérées comme plus vulnérables, avec une exacerbation du sentiment de honte et de culpabilité. Plusieurs auteurs amènent la notion de cycle de vulnérabilité, induisant les femmes dans un état de blocage qui rend la sortie du sans-abrisme encore plus complexe (Li & Urada, 2020). Au sein de la population des sans-abris, on compte entre 27 et 52% de personnes physiquement ou sexuellement agressées dans l'année précédente. Particulièrement les femmes, les jeunes, et les personnes faisant partie de la communauté LGBTQIA+, sont à risques élevés des violences de genre dans le contexte de sans-abrisme. Il y a des facteurs qui peuvent contribuer à une augmentation des risques de violences : la maladie mentale, la consommation de substances et les troubles cognitifs (Kerman et al., 2023).

1.1.3. Le sentiment d'insécurité : entre réalité perçue et expériences genrées

De nombreuses études montrent que les personnes ayant vécu des expériences antérieures de victimisation développent un sentiment d'insécurité exacerbé par rapport à certaines situations. Ce constat est particulièrement pertinent pour le public étudié dans le cadre de ce travail, à savoir les femmes sans-abri, principalement par rapport aux trajectoires de violences de genre qu'elles ont connues. En effet, les personnes vulnérables ont tendance à percevoir un environnement comme plus menaçant et donc à se sentir plus en insécurité (Cossman et Rader, 2011). Cette perception est renforcée par la forte représentation masculine dans l'espace public, qui accentue particulièrement ce sentiment d'insécurité chez les femmes (Blogie, 2022). Face à ce sentiment d'insécurité, les femmes en général vont développer des stratégies de protection tel que l'évitement de certains endroits à certaines heures. Les femmes sans-abri vont quant à elles développer un nombre incalculable de stratégies d'évitement, de protection et d'invisibilisation afin de tenter de diminuer ce sentiment d'insécurité (Loison, 2025).

Le sentiment d'insécurité est un concept criminologique largement étudié au travers de nombreuses définitions. La littérature associe le sentiment d'insécurité à la criminalité, à la peur du crime ou encore à la délinquance. Selon Roberson et Saulnier (2023), la criminalité et le sentiment d'insécurité s'alimentent réciproquement. Ils donnent la définition suivante : « *Le sentiment d'insécurité correspond à un degré élevé d'inquiétude basé sur une menace perçue ou une impression d'affaiblissement des mesures de protection. Il ne reflète pas toujours des situations réelles de risque ou de danger* ». (Roberson & Saulnier, 2023, p.1)

Lemasson (2020) lie le sentiment d'insécurité à la montée des incivilités : au plus les règles de vie au sein de la société se dégradent, au plus les incivilités augmentent. Les personnes vont donc avoir

tendance à se sentir en insécurité même si les incivilités ne sont pas graves. On peut faire un parallèle avec la théorie de la vitre brisée. Dans les actes d'incivilités du quotidien, on retrouve entre autres la mendicité, les graffitis, les désordres publics, les personnes ivres ou droguées dans l'espace public. Le concept de sentiment d'insécurité est au cœur des débats depuis des années et est perçu comme un enjeu public essentiel (Lemasson, 2020). « *Il a pris une place public importante, c'est à la fois une préoccupation personnelle, sociale pour les individus que pour les pouvoirs publics* » (Roche, 2015, p.17). Il est donc essentiel de distinguer sentiment d'insécurité objectif et subjectif : le premier est mesuré par rapport au taux de criminalité et de délinquance dans une zone X, tandis que le second est ce que l'on ressent, quel que soit la réalité des faits (Rouban, 2024, p.2). Dans cette logique, la peur de la délinquance, n'est pas toujours représentative de la victimation (Cossman & Rader, 2011).

1.1.4. Les abris de nuit : perception ambivalente

Initialement, dans les années 40, les premiers centres de rééducation ou de réinsertion, accueillaient les prostituées. Ensuite, on a élargi cet usage aux personnes sortant de prison, d'hôpitaux ou d'institutions. C'est en 1954, que l'on a commencé à accueillir des « vagabonds », pour ensuite élargir aux personnes précaires, sans logement (Zeneidi-Henry & Fleuret, 2007). Actuellement, l'AMA² nous dit que les dispositifs d'accueil d'urgence sont là pour accueillir les personnes démunies de manière inconditionnelle et contre aucune rémunération. Le nombre de personnes sans-abri, de personnes cherchant un hébergement d'urgence est en perpétuelle expansion (Loison, 2025).

En Wallonie et à Bruxelles, on comptabilise 4200 places pour des personnes sans logement contre plus de 40 000 personnes sans logement en Belgique. Ces places reprennent les abris de nuit, les maisons d'accueil, les maisons de vie communautaire, les maisons d'hébergement de type familiale et Housing First. Sur la région de Liège, deux abris de nuit mixtes sont ouverts à l'année avec des dortoirs non-mixtes, comptant au total une quarantaine de lits. Et sont complétés par deux abris de nuit lors du plan grand froid. En effet en hiver, on totalise environ 100 lits mis à disposition des personnes sans-abri, avec des conditions strictes d'inscription et d'accès.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence restent principalement fréquentés par les hommes, avec des dispositifs androcentrés, souvent peu adaptés aux besoins des femmes (Loison, 2025). La violence est un enjeu majeur dans les abris de nuit, tant pour le public que pour les professionnels, mais c'est un axe de recherche peu développé. Une récente étude montre que la violence dans les abris de nuit est un problème complexe et dynamique, entre différents facteurs : environnementaux, structurels, interpersonnels et individuels (Kerman et al., 2024b). Cette violence vient s'inscrire dans un contexte de surpopulation dans les abris de nuit et impacte principalement les femmes.

Après avoir analysé la littérature scientifique sur notre sujet de recherche, à savoir le sentiment d'insécurité des femmes sans-abri dans les abris de nuit, nous pouvons constater que la littérature existante sur le sujet est faible. Certaines études ont pu étudier le sentiment d'insécurité des femmes en général, ou encore le sentiment d'insécurité des hommes dans les abris de nuit mais très peu se focalisent sur le sentiment d'insécurité des femmes dans les abris de nuit. Face à ce constat, nous avons donc décidé de mener une recherche qualitative sur ce sujet afin de mieux comprendre cette réalité et parallèlement, proposer des pistes de solutions, voire des améliorations pour réduire ce sentiment d'insécurité vécu par les femmes dans les abris de nuit.

² La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris.

2. Problématisation

Le sans-abrisme est un phénomène mondial, qui touche l'ensemble des sociétés, y compris la Belgique. Si les hommes représentent la majorité visible de la population sans-abri, la présence des femmes en situation d'exclusion extrême est bien réelle, mais demeure largement méconnue. Cette invisibilisation résulte de stratégies d'évitement et de survie, souvent adoptées par les femmes sans-abri pour se protéger dans un milieu souvent perçu comme hostile.

Ces femmes, particulièrement vulnérables sont confrontées tout au long de leur parcours de rue à des problématiques spécifiques liées à leur genre. Parmi celles-ci, figurent le sentiment d'insécurité, la précarité menstruelle et hygiénique, les violences sexuelles et physiques, la prostitution, la maternité, la dégradation de la santé mentale, l'isolement social, la stigmatisation accrue, la non-prise en compte du genre dans les abris de nuit.

Le caractère historiquement androcentré du sans-abrisme, tant dans sa perception sociale que dans son organisation institutionnelle, interroge sur la manière dont les dispositifs d'accueil sont conçus et adaptés ou non aux besoins spécifiques des femmes. Les femmes sont souvent les grandes oubliées des politiques d'aide d'urgence malgré des vulnérabilités spécifiques bien documentées. Les structures existantes, pensées principalement pour les hommes, peinent encore à intégrer une approche genrée dans leurs pratiques.

Ces dispositifs d'accueil jouent pourtant un rôle central dans notre problématique, en proposant un accueil inconditionnel, parfois comme seule alternative à la rue. Pourtant, ils peuvent être perçus comme insécurisant par les femmes sans-abri : promiscuité, climat de tension, mixité, absence d'intimité. Ce paradoxe, un lieu censé protéger qui devient lui-même une source d'insécurité, constitue le point de départ de cette recherche intitulée :

« Le sans-abrisme au prisme du genre : le sentiment d'insécurité féminin dans les abris de nuit ».

Cette étude repose à la fois sur l'analyse des facteurs personnels, liés aux vulnérabilités propres à notre public cible, et sur les facteurs environnementaux relatifs à l'organisation et au fonctionnement des dispositifs d'accueil. Elle adopte une approche croisée, mobilisant les voix des femmes sans-abri ainsi que celles des professionnels du secteur.

Le modèle issu des travaux de Valera et Guàrdia (2014) sur la perception subjective du sentiment d'insécurité nous invite à réaliser une analyse multifactorielle et interdépendante de ce phénomène. Selon leur approche, la perception de l'insécurité est le résultat de l'interaction entre 3 pôles : la représentation personnelle de l'espace (expériences précédentes, influences sociales, satisfaction identitaire), les caractéristiques individuelles (âge, genre, stratégies de coping, niveau de vulnérabilité, support social) et l'environnement (le contrôle visuel, la luminosité, l'heure de la journée, présence de signe de vandalisme, ou encore d'agresseurs potentiels). Ce modèle nous a inspiré pour réaliser nos guides d'entretien.

Les objectifs de cette recherche sont les suivants :

- Décrire les expériences vécues par les femmes dans les abris de nuit ;
- Identifier les facteurs qui freinent ou favorisent les femmes à fréquenter ces dispositifs ;
- Analyser la prise en compte du genre dans les dispositifs et les pratiques d'accueil ;
- Explorer les conséquences criminologiques de cette insécurité (stratégies de protection, exposition à des risques, marginalisation) ;
- Explorer comment les professionnels du secteur perçoivent les enjeux liés au genre dans leurs pratiques de terrain ;

- Proposer des pistes d'amélioration en vue d'une meilleure adaptation des structures existantes aux besoins des femmes, et sensibiliser les politiques publiques à ces problématiques ;

Par cette recherche, il s'agit de contribuer à une meilleure compréhension du vécu des femmes sans-abri, mais aussi renforcer la sécurité, la dignité, et l'accessibilité de ces dispositifs d'accueil d'urgence dans une optique de justice sociale et d'égalité de genre.

3. Méthodologie

3.1. Type de recherche

La méthodologie qualitative est principalement utilisée lorsqu'il s'agit d'explorer en profondeur des phénomènes complexes, où l'on traite de données sensibles et subjectives, liés aux expériences vécues comme le sentiment d'insécurité des femmes sans-abri dans les abris de nuit. L'objectif de la méthodologie qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels, tout en mettant en avant les significations, les expériences et les points de vue des participants. « *Faire de la recherche qualitative est une façon de regarder la réalité sociale* » (Kohn & Christiaens, 2015, p. 69). Elle permet ici de mettre en lumière des vécus invisibilisés et des réalités genrées.

Pour mieux comprendre la complexité de phénomène et enrichir notre analyse, nous avons fait le choix d'interroger à la fois des femmes sans-abri ainsi que des professionnels, travaillant dans les abris de nuit, ou dans d'autres services en contact avec notre public cible. Interroger les professionnels du secteur, est un apport essentiel pour mieux comprendre l'organisation institutionnelle du sans-abrisme, les différentes contraintes, la représentation du sentiment d'insécurité et les différents mécanismes mis en place pour répondre à ce sentiment d'insécurité. L'expérience de terrain permet une perspective complémentaire de la compréhension du quotidien des femmes sans-abri et des conditions d'accueil.

L'objectif global de cette recherche est descriptif et explicatif car il s'agit d'analyser comment interagissent les facteurs personnels et environnementaux qui influencent le sentiment d'insécurité chez les femmes sans-abri dans ces structures.

Lors de notre problématisation, nous n'avons pas émis d'hypothèse afin de laisser émerger de manière inductive, conformément aux principes de l'approche qualitative.

3.2. Échantillon

Cette recherche repose sur l'étude de deux populations distinctes mais liées par une problématique commune, le sans-abrisme. Notre terrain d'étude s'est étendu sur quatre zones géographiques : Liège, Verviers, Bruxelles et Arlon.

a. Public cible

Deux critères de sélection ont été définis : être une femme, ou s'identifier au genre de femme et vivre ou avoir vécu une situation de sans-abrisme :

- 4 femmes ont été interviewées sous forme d'entretiens semi-directifs approfondis (durée entre 27 et 40 minutes).
- 11 femmes ont répondu à un micro-questionnaire, lors de nos visites sur le terrain.

Nous avons pu interroger en tout 15 femmes, âgées entre 22 et 60 ans. L'échantillonnage est non-probabiliste, par opportunité via la méthode du Gatekeeping, c'est-à-dire grâce à la collaboration des acteurs du terrain. Ce moyen est principalement utilisé lorsque le public est difficile d'accès.

Nos participantes ont été rencontrées dans plusieurs structures : l'ASBL La fontaine, un abri de jour et Amon Nos hôtes, une cafétaria sociale à Liège, ainsi que dans un service de relogement de personnes précaires à Verviers. Nos entretiens formels et informels ont été réalisés entre début août et début décembre 2025. Au total, nous avons participé à plus de 25 permanences dans ces différents lieux, ce qui nous a permis de créer une relation de confiance propice aux échanges avec les femmes sans-abri.

Notre échantillon est considéré comme homogène, car il est centré sur un public en particulier, avec des caractéristiques similaires, afin de recueillir des vécus similaires.

Les femmes interviewées sous forme d'entretiens semi-directifs sont surlignées, toutes les participantes ont été anonymisées.

Prénom d'emprunt	Âge	Genre	Origine	Période de rue	Fréquente les abris de nuit : OUI / NON/ Alternative (à préciser)	Auto-évaluation niveau du sentiment de sécurité dans les abris de nuit (1 à 5) : (1=pas du tout en sécurité, 2= très peu de sécurité, 3= moyennement en sécurité ; 4 = plutôt en sécurité, 5 = très en sécurité)
Laure	58 ans	Féminin	Belge	24 ans	NON : tente	2
Paula	45 ans	Féminin	Belge	5 ans	OUI	4
Anouk	33 ans	Féminin	Marocaine	3 ans	NON : amis	1
Michelle	48 ans	Féminin	Belge	10 ans	NON : tente	1
Loula	36 ans	Féminin	Ukrainienne	2 mois	OUI	3
Sofia	50 ans	Féminin	Tunisienne	1 an	OUI	4
Anissa	30 ans	Féminin	Belge	Inconnu	NON	3
Aïcha	38 ans	Féminin	Belge	Inconnu	NON - Squat	1
Laura	22 ans	Féminin	Belge	6 mois	OUI	3
Christine	41 ans	Féminin	Roumaine	Inconnu	NON : voiture	2
Anaïs	27 ans	Féminin	Belge	Inconnu	NON : hôtel	2
Isabelle	47 ans	Féminin	Congolaise	Inconnu	NON	4
Julie	40 ans	Féminin	Belge	Inconnu	NON	2
Virginie	60 ans	Féminin	Belge	4 ans	OUI	3
Nadia	52 ans	Féminin	Belge	Moins de 1 an	Oui	3

b. Professionnels du secteur

Le seul critère de sélection était de travailler dans le secteur du sans-abrisme. Nous avons pu interroger 11 professionnels du secteur du sans-abrisme au cours de 8 entretiens semi-directifs. Les entretiens ont duré entre 25 minutes et 1h53. L'échantillonnage s'est fait sur internet par le biais de mails envoyés directement aux associations du secteur, 4 professionnels ont pu être recrutés sur base d'un message sur le réseau social Facebook. Afin de simplifier la présentation des différents professionnels rencontrés, nous avons réalisé un tableau récapitulatif et nous avons anonymisés les participants.

Entretien	Nom d'emprunt ¹	Fonction	Type d'abri	Date	Durée
N° 1	Julie	Cadre abri de nuit et de jour, Arlon.	Mixte – dortoirs séparés	30/07/2025	1h30
N° 2	Laetitia	Travailleuse sociale, abri de jour, Liège.	Structure sans hébergement	05/08/2025	24min49
N° 3	Viviane	Travailleuse sociale abri de nuit, Bruxelles.	Mixte, dortoirs communs.	06/08/2025	1h25
N° 4	Achille	Cadre abri de nuit, Liège.	Mixte – dortoirs séparés.	08/09/2025	1h20
N° 5	Isabelle	Travailleuse abri de nuit, Liège.	Mixte – dortoirs séparés.	08/10/2025	1h45
N° 6	Lusine Fanny Laurent Lisa	Travailleurs sociaux service d'aide aux sans-abris, Verviers.	Structure sans hébergement	16/10/2025	55 min
N° 7	Jeanne	Travailleuse sociale service aides aux sans-abris, Liège.	Structure sans hébergement	17/10/2025	1h02
N° 8	Sacha	Travailleur social, abri de nuit, Liège.	Mixte – dortoirs séparés.	06/11/2025	1h53

3.3. Méthodes de collecte des données

a. Entretiens semi-directifs

Le public sans-abri féminin est un public sensible et vulnérable, souvent difficile d'accès. Ces différents éléments nous ont donc conduit à privilégier une approche qualitative, afin de pouvoir se centrer sur la parole des participants et de recueillir des données riches et contextualisées.

Notre méthode de récolte des données principales a été la réalisation d'entretiens semi-directifs, avec des questions fermées et des questions ouvertes afin de permettre un échange riche, une profondeur dans le partage d'expériences avec les différents participants.

Nous avons préalablement élaboré 2 guides d'entretiens différents, basé sur la littérature existante et construits en mobilisant le modèle théorique du sentiment d'insécurité par les auteurs, Carro, Valera et Vidal (2014). Ce modèle, initialement conçu pour étudier la perception du sentiment d'insécurité dans l'espace public, a été adapté à l'espace privé des abris de nuit. Nous avons donc repris certains facteurs afin de pouvoir établir nos guides d'entretiens, tels que les facteurs personnels (âge, genre, parcours de vie, stratégies de coping), les facteurs sociaux (expériences précédentes de victimisation) et les facteurs environnementaux (éclairage, configuration de l'espace, endroits clefs). Les guides d'entretien ont ensuite été enrichis avec d'autres éléments de la littérature.

Pour les entretiens avec notre public cible, nous avons hypothétisé le fait que nous allions rencontrer « trois profils de femmes », celles qui fréquentent les abris de nuit, celles qui ne les fréquentent plus et celles qui ne les ont jamais fréquentés. Il était donc important de faire une section différente en fonction du profil rencontré.

L'entretien abordait :

- Le ressenti général sur les abris de nuit ;
- Une description des lieux ;
- Les facteurs environnementaux générateurs d'insécurité ;
- Les expériences de violences ou d'inconfort ;
- Les suggestions d'améliorations.

Le guide d'entretien comprenait 28 questions.

Pour les entretiens avec les professionnels du secteur, nous l'avons construit en 6 grandes parties :

- Introduction sur le cadre professionnel ;
- La fréquentation et présence des femmes dans les abris ;
- Les facteurs influençant la présence des femmes ;
- Les représentations et perceptions du sentiment d'insécurité ;
- La description de l'environnement des structures ;
- Les suggestions d'améliorations.

Le guide d'entretien destiné aux professionnels contenait 28 questions.

Nos 2 guides d'entretiens contenaient les thématiques centrales communes afin de pouvoir croiser les données lors de notre analyse.

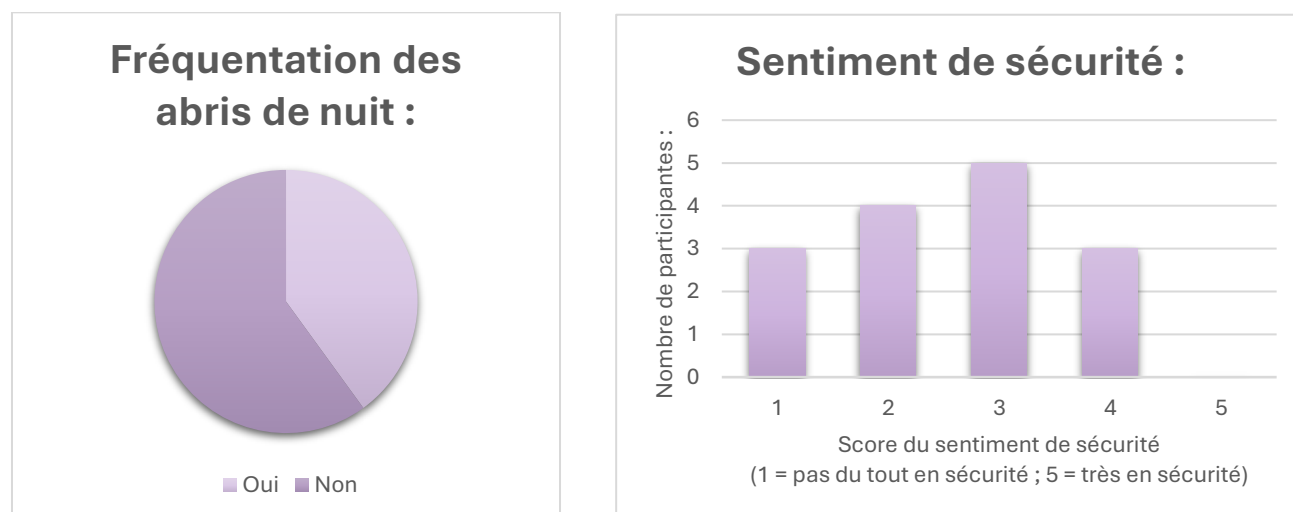
b. Micro-questionnaire (quantitatif exploratoire)

Un court questionnaire composé de 6 questions fermées a été administré à 15 femmes dans nos différentes associations, afin d'augmenter les réponses et de faciliter le contact avec le public. Ce questionnaire permettait de :

- Recueillir des données sociodémographiques (âge, genre, période de rue.) ;
- De quantifier la fréquentation des abris de nuit et les alternatives utilisées par les femmes ;
- D'obtenir une auto-évaluation du sentiment de sécurité dans les abris de nuit sur une échelle subjective.

Ce questionnaire ne vise pas à produire des données représentatives mais à compléter qualitativement l'analyse des entretiens.

Nous avons synthétisé les résultats intéressants dans les graphiques suivants :



3.4. Méthode d'analyse des données

Dans le cadre de notre recherche, nous avons eu recours à la stratégie d'analyse des données suivantes : l'analyse thématique.

Tous nos entretiens ont été retranscrits dans leur globalité et analysés en profondeur afin de pouvoir réaliser une analyse complète. De cette analyse, nous avons fait émerger les thèmes principaux tant dans notre public que chez les professionnels afin de pouvoir repérer les convergences et divergences et mettre en perspective nos différents résultats.

Ces résultats, disposés de manière narrative seront illustrés par des verbatims anonymisés pour illustrer les différents points abordés.

3.5. Considérations éthiques

Avant chaque entretien, une explication claire des objectifs de notre étude a été donnée, accompagnée d'une validation de participation et d'un formulaire de consentement. Notre collecte de données a été réalisée en respectant les principes éthiques de l'Université de Liège, tous les noms de nos participants ont été anonymisés, afin de garantir ces considérations éthiques. L'intelligence artificielle a été utilisée de manière ponctuelle dans le respect du règlement de l'Université de Liège.

4. Résultats

Les résultats ci-dessous reposent sur nos différents entretiens menés avec les femmes sans-abri et les professionnels travaillant dans les abris de nuit, ou en lien direct avec ce public.

Cette double perspective permet d'explorer le sentiment d'insécurité sous différents angles : à la fois le sentiment d'insécurité des femmes (qu'elles fréquentent ou non les abris de nuit), à travers leurs expériences personnelles et leurs perceptions, ainsi que l'angle des professionnels, par leurs pratiques, leurs observations de terrain et leurs contacts avec ce public.

Les thématiques qui suivent sont celles qui ont émergé de façon récurrente lors de nos différents entretiens. Elles mettent en lumière à la fois des convergences et des divergences entre les perceptions des femmes sans-abri et celles des professionnels concernant les abris de nuit, et plus spécifiquement les facteurs contribuant au sentiment d'insécurité à leur égard.

Avant d'entamer la description des résultats, il apparaît nécessaire de revenir en quelques lignes sur certaines caractéristiques du public cible, en particulier leurs parcours de vie, les modalités d'entrée en rue, ainsi que les différentes vulnérabilités observées.

Il apparaît nécessaire de contextualiser la faible visibilité des femmes sans-abri, mise en évidence par la majorité de nos entretiens, tant dans les abris de nuit que dans l'espace public :

Jeanne (intervenante à Liège) l'indique clairement dans ses propos : *« on en voit mais principalement 80 % de suivis, c'est des hommes »*.

4.1. Parcours de vie et modalités d'entrée en rue

Les récits des femmes convergent avec les observations des professionnels, quant aux facteurs d'entrée en rue. L'arrivée en rue est principalement liée à des événements relationnels ou familiaux, tels que des ruptures, des violences conjugales, un décès, ou encore une perte de logement. Jeanne (intervenante à Liège) souligne ainsi que *« c'est un ensemble de circonstances qui fait que [l'on] tombe à la rue »* et insiste sur le fait que *« les femmes ne choisissent pas d'être en rue, c'est tellement compliqué la vie en rue »*.

Les femmes rencontrées viennent confirmer ces constats à travers leurs propres expériences. Laure (sans-abri à Arlon) « *je suis à cause de mon compagnon à la rue..., on s'est fait virer parce qu'il me traitait mal* » tandis que Virginie (ex-sans-abri à Verviers) témoigne : « *suite au décès de mon mari principalement, je me suis retrouvée toute seule* ».

4.2. Profil du public et vulnérabilités

Dix professionnels sur onze insistent sur le fait qu'il y a une absence de profil type concernant les femmes sans-abri. Comme l'exprime Isabelle (intervenante à Liège) : « *on a vraiment toutes les situations, des personnes habituées (de type toxicomane, alcoolique, problèmes de santé mentale), ou des gens démunis, perte de logement, perte de clef, ou ... les violences conjugales aussi* ».

Un des professionnels vient nuancer toutefois cette absence de profil type en insistant sur le fait que les femmes présentes dans les abris de nuit constituent souvent un public particulièrement marginalisé, ayant été exclu des autres dispositifs d'aide : « *ce sont toujours des femmes qui sont vraiment très précaires, très démunies avec des problèmes de santé mentale quand même graves ou un comportement déplacé* » Viviane (intervenante à Bruxelles).

Malgré l'absence de profil type des femmes sans-abri, les différents professionnels font un constat : les femmes sans-abri, sont souvent confrontées à une accumulation de vulnérabilités, renforçant la précarité et leur exposition au sentiment d'insécurité. Julie (intervenante à Arlon) résume ces vulnérabilités en évoquant : « *au niveau de notre public, on a des problématiques de dépendance, on a des problématiques d'alcoolémie, schizophrénie, dépression, exclusion sociale* ». Ces constats sont également mis en avant par les femmes elles-mêmes, « *on passe nos nuits... on prend de la cocaïne...* ». Michelle (ex-sans-abri, Verviers) précisent qu'à ces éléments s'ajoutent de manière récurrente les violences conjugales et les violences genrées. Lusine (intervenante à Verviers) affirme que « *toutes [les] bénéficiaires ont subi des agressions sexuelles, toutes sans exception* ».

4.3. Stigmatisation et regard social

Les femmes sans-abri et les professionnels ont tous au cours de nos entretiens abordé la question de la stigmatisation des personnes sans-abri. Les travailleurs sont unanimes sur le fait que les femmes en rue, sont confrontées à de nombreuses stigmatisations, de nombreux jugements négatifs, une forte dévalorisation sociale ainsi qu'une déshumanisation.

Les femmes rencontrées rendent compte de cette stigmatisation dans leur discours par rapport à différentes paroles qu'elles entendent régulièrement dans l'espace public. Laure (sans-abri à Arlon) nous apporte un exemple : « *[cette] situation de sdf, tu l'as cherché, tu t'y plais* » ou encore en partageant avec nous les ressentis liés à la mendicité :

« *la différence du regard des gens dans la société quand les gens sont assis pour demander la manche, la sensation d'écouter les caddies qui passent, de s'asseoir devant un magasin et que les gens te regardent mais gênés, ils te regardent parce que toi t'es à terre, et eux ils sont au magasin debout et ils sortent sans rien te donner* ».

Ces propos rejoignent les observations des professionnels constatant que les personnes sans-abri sont souvent ignorées dans l'espace public. Certains soulignent que très peu de passants vont jusqu'à leur adresser de la simple politesse.

Les femmes expriment toutes un sentiment de honte, d'incompréhension, de perte de dignité et une dévalorisation de leur image, allant même parfois jusqu'à se comparer à des animaux. Jeanne (intervenante à Liège) souligne qu'« *ils ont beaucoup de honte ... plus d'estime* ». Sacha (intervenante à

Liège) apporte une notion importante « *ce sont des personnes qui n'ont plus la même relation à elles-mêmes, à leur corps, à leur propriété, à la vie en communauté* ».

Un autre constat unanime par les professionnels et les femmes concerne le sentiment de ne pas être prises au sérieux par les institutions de type policières ou hospitalières. Renforçant ainsi leur sentiment d'insécurité et d'invisibilité.

4.4. La temporalité

La temporalité, ou désynchronisation sociale, est un constat transversal dans l'ensemble de nos entretiens. Les femmes sans-abri et les professionnels s'accordent sur le fait que la vie en rue s'accompagne d'une perte progressive de repères temporels, marquée notamment par une altération profonde du sommeil. Les personnes sans-abri vont parfois dormir la journée afin de pouvoir veiller la nuit, dans une logique de survie et de protection, y compris lorsqu'elles fréquentent les abris de nuit. Jeanne (intervenante à Liège) insiste sur le fait qu'« *ils n'ont pas la notion du temps* ».

Cette perte de repères temporels s'inscrit dans une logique de survie permanente, avec une réorientation des besoins immédiats. Les personnes en rue vont plus facilement chercher à satisfaire leurs besoins primaires, sans parfois penser aux conséquences sur le long terme. D'autant plus pour les consommateurs, en raison de la dépendance, certains sans-abris centrent l'ensemble de leur quotidien autour de la consommation, parfois perçue comme une échappatoire face à la difficulté de la vie en rue. Cette temporalité est marquée par l'urgence et l'imprévisibilité.

Cette désynchronisation rend les démarches administratives parfois complexes et rend difficile le respect des rendez-vous comme le souligne Achille (intervenante à Liège) « *les rendez-vous pour ces personnes-là c'est une montagne* ». Lors d'un échange informel, une femme rencontrée expliquait que lorsqu'elle avait des rendez-vous importants, elle priorisait le fait de dormir dans la gare des Guillemins afin de pouvoir surveiller l'heure.

4.5. Présence des femmes au sein des abris de nuit

Comme vu précédemment, un constat central qui a émergé de nos entretiens est la faible visibilité des femmes sans-abri tant dans l'espace public que dans les abris de nuit. Cette invisibilité, souvent décrite comme une stratégie de protection voire de survie, face aux violences et à l'insécurité, s'est également reflétée dans la constitution de notre échantillon.

Les professionnels rencontrés sont unanimes, quelles que soient les villes, il y a une faible présence des femmes au sein des abris de nuit mais également dans les différents services d'aide aux personnes sans-abri. (Bruxelles, Liège, Arlon, Verviers). Cette réalité contribue à des dispositifs androcentriques avec un nombre de places parfois très limité pour l'accueil des femmes. Viviane (intervenante à Bruxelles) exprime qu'« *il y a une grande catégorie de femmes qui ne viennent pas tout court. Parce que ce sont des dortoirs, parce que la population est [constituée à] 95 % d'hommes* ».

Les femmes rencontrées sont-elles aussi unanimes, c'est principalement des hommes qui fréquentent les abris de nuit. Michelle (ex-sans-abri à Verviers) affirme ceci : « *dans les abris de nuit, on se rend compte qu'il y a beaucoup d'hommes* ». Les données issues de notre micro-questionnaire vont dans le même sens : sur les 15 femmes, 6 seulement déclarent fréquenter de manière ponctuelle les abris de nuit. Les autres ont recours à des alternatives différentes aux abris de nuit, que nous développerons dans la suite de l'analyse.

A ce constat s'ajoute une précision essentielle : la non-fréquentation des abris de nuit par certaines femmes ne relève pas uniquement d'un manque de places disponibles, mais également d'une absence

de volonté de recourir à ce type de dispositif, et ce pour diverses raisons que nous développerons par la suite.

4.6. Facteurs influençant la non-présence

Les facteurs influençant la non-présence des femmes est un concept central de l'ensemble de nos entretiens. Ces facteurs sont multiples et s'articulent principalement autour de la peur et du sentiment d'insécurité associés à ces lieux.

Plusieurs intervenants soulignent que « [les] femmes ont très peur de venir, donc elles ne viennent pas du tout » Isabelle, (intervenante sociale à Liège) ou encore qu'« elles n'osent plus aller dans ces abris de nuit, en raison de la présence de consommation et de règlements de comptes » Lusine, (intervenante sociale, Verviers).

Les femmes rencontrées partagent univoquement ce constat :

« dans les abris de nuit, il n'y a pas de sécurité. » Michelle (ex-sans-abri, Verviers).

Pour étayer ce constat, plusieurs participantes évoquent un ensemble de facteurs récurrents, parmi lesquels la présence limitée de gardiens, la mixité des dispositifs, la capacité d'accueil limitée, les contraintes du règlement, le refus de la vie en communauté, les expériences précédentes traumatiques, ainsi que l'absence de connaissance du réseau et également la prise en charge des personnes LGBTQIA+.

4.6.1. L'absence de « gardiens »

On constate sur la question de la présence limitée des gardiens, que certaines participantes rencontrées évoquent des dispositifs sans travailleur en continu. Ce qui génère un sentiment d'insécurité total et qui constitue un frein à leur fréquentation. Michelle (ex-sans-abri à Verviers) témoigne que « tout le monde dort ensemble sans surveillance des fois », Virginie (ex-sans-abri à Verviers) ayant fréquenté ce dispositif aussi confirme : « les femmes ont dû dormir avec les hommes ». De constat, Isabelle (intervenante à Liège) exprime que « certaines femmes trouvent ça rassurant d'avoir des vigiles dans les abris de nuit, car ça calme un peu les gens ».

À l'inverse, les travailleurs rencontrés sont unanimes : les dispositifs dans lesquelles ils travaillent ont des éducateurs ou encore des vigiles pendant la nuit. Toutefois, un dispositif nous a interpellé lors de la visite d'un dortoir mixte où dans une conversation informelle, une travailleuse stipule que les éducateurs font des « nuits dormantes », en raison du manque de moyens et de la charge de travail importante.

4.6.2. La mixité des dispositifs

Un autre facteur omniprésent dans nos différents entretiens, est la mixité des dispositifs, largement perçue comme totalement insécurisante par les femmes rencontrées mais également la plupart des professionnels. Cette perception persiste même lorsque les dortoirs sont séparés entre les hommes et les femmes, dans la mesure où les espaces communs (salle commune, entrées, sorties) restent mixtes.

Cette proximité génère chez les femmes un profond inconfort, surtout pour celles ayant vécu des violences genrées. C'est un des facteurs principaux de non-fréquentation des abris de nuit. Toutes les femmes rencontrées abordent cette question de mixité comme un élément central de leur insécurité. Les professionnels rencontrés sont largement conscients des enjeux que cela souligne et la majorité sont contre les dortoirs mixtes.

Achille (intervenant social à Liège) exprime clairement cette position :

« je suis contre le dortoir mixte ... [le] profil des femmes battues ici, c'est un profil ou même l'éducateur a du mal à rentrer en contact ... mettre une femme ... au milieu d'un dortoir

[d']homme[s]... on ne sait pas ce qui peut se passer ... la femme ne va pas se sentir en sécurité et on va probablement plus la revoir ».

Sacha (intervenant à Liège) confirme la difficulté d'aller dans les abris de nuit en ayant un parcours de violences genrées :

« devoir quitter son milieu familial où on se fait frapper pour aller dans un abri de nuit avec majorité d'hommes ».

Une travailleuse nuance cette position. Au sein de son dispositif d'accueil en dortoir mixte, certaines femmes expriment un sentiment de sécurité lié à leur visibilité dans le milieu collectif :

« on a des dortoirs mixtes donc on pourrait se dire [ce n'est pas] approprié aux femmes, mais c'est pas nécessairement le cas dans leurs yeux, il y a des femmes ... qui trouvent ça bien » en argumentant sur le fait que dans *« une chambre fermée, on ne voit pas nécessairement ce qui se passe derrière »* Viviane (intervenant à Bruxelles).

Cette mixité engendre chez les femmes sans-abri *« la peur d'être agressée, la peur des viols, des vols, de faire de mauvaises rencontres »* Julie (intervenant à Arlon). Constat partagé par les femmes sans-abri qui affirme : *« il y a des agressions sexuelles, les dealers qui agressent... des problèmes de viols dans les douches »* Michelle (ex-sans-abri à Verviers).

Les travailleurs apportent une notion importante également à cette mixité : au vu de certaines problématiques chez les personnes fréquentant les abris de nuit, que ce soit les problèmes de santé mentale, d'assuétudes, il y a également l'absence de codes relationnels chez certain, ce qui engendre de nombreuses tensions dans l'abri. Viviane (intervenant à Bruxelles) exprime que *« quand il y a des femmes, on ne doit pas gérer la femme, mais bien le groupe »* et Achille (intervenant à Liège) *« il y a des hommes qui n'ont pas les codes, et il y a des hommes qui sont extrêmement frustrés quand on leur dit non »*.

4.6.3. La transidentité dans les abris de nuit

Dès les premiers entretiens, la question de la transidentité dans les dispositifs d'accueil a émergé. Cette question en lien avec les enjeux liés au genre, à la mixité et à la sécurité a été abordée dans l'ensemble de nos entretiens.

Un constat ressort : certains professionnels se sentent clairement démunis par rapport à la question de la transidentité au vu de l'absence de cadre légal ou institutionnel clair. Cette absence de cadre implique que les professionnels adoptent des pratiques variées, souvent au cas par cas. Achille (intervenant à Liège), nous explique : *« ma ligne de conduite ... c'est la carte d'identité. C'est délicat, je n'ai pas de cadre clair sur quoi m'appuyer »*. Certains autres professionnels rejoignent le fait de prendre en compte le genre sur la carte d'identité pour déterminer le dortoir de la personne, tandis que d'autres prennent en compte l'identité de genre exprimée par la personne. Julie (intervenant à Arlon), affirme que *« toutes les femmes transgenres ... encore sur identité masculine, [qui] au niveau physique, tendaient vraiment sur le féminin, mais même pour leur sécurité, enfin on a toujours dit qu'on préfère aller [les] mettre avec les femmes et ça s'est toujours bien passé On ne va pas mettre une problématique là où il n'y a pas »*.

La professionnelle travaillant dans un abri avec des dortoirs mixtes souligne que cette configuration de dortoir évite cette question de transidentité.

Lors de notre enquête de terrain, une rencontre informelle avec une personne appartenant à la communauté LGBTQIA+ a également permis de mettre en lumière les pratiques institutionnelles et les

difficultés qui en découlent ; exprimant une certaine colère envers les abris de nuit qui l'ont à plusieurs reprises exclues dans une chambre de type « isoloir » alors qu'elle se définissait en tant que femme. Cela engendre donc un autre type d'exclusion pour les personnes appartenant à cette communauté. Certaines personnes ayant déjà subi au cours de leur transition des exclusions sociales, se retrouvent parfois à la rue en conséquence de leur transidentité.

Même si ces situations sont peu fréquentes, cela interpelle l'absence d'appui clair et montre de réelles fragilités dans la prise en charge des personnes transgenres dans ce type de dispositif.

4.6.4. Les contraintes réglementaires

Lors de nos entretiens, un autre frein récurrent à la fréquentation des abris de nuit est le règlement d'ordre intérieur. Les abris de nuit sont régis par de nombreuses règles qui touchent directement le public, comme l'interdiction de fumer, de consommer des substances ou d'arriver dans des états d'alcoolisation ou de consommation excessive.

Pour les personnes confrontées à des problématiques de dépendance, ces règles constituent un réel obstacle à la fréquentation des abris de nuit. Les femmes consommatrices sont donc confrontées à ce frein comme le souligne Isabelle (intervenante à Liège), « *beaucoup de toxicomanes ne fréquentent pas les abris de nuit* ». Lors de nos entretiens formels et informels, de nombreuses femmes nous ont fait part que c'est une des raisons principales pour laquelle elles ne fréquentent pas les abris de nuit.

Nadia (femme sans-abri à Liège) confirme ces constats : « *si tu veux consommer tu peux pas, tu peux pas arriver bourré* ».

Certains professionnels ont affirmé que face à ce règlement, certaines personnes essayent de réguler leur consommation avant de se présenter dans les abris de nuit.

Dans ces contraintes réglementaires, lors de nos entretiens, la question « des couples » s'est présentée. Tous les travailleurs sont unanimes : les couples ne peuvent pas dormir ensemble. Chacun doit aller dans son dortoir, ce qui est un frein supplémentaire à la fréquentation des abris de nuit. Lors de notre enquête de terrain, un couple expliquait préférer dormir en tente plutôt que d'être séparé dans un dortoir. Les professionnels justifient cette règle dans un objectif de protection des femmes, notamment face aux différentes violences conjugales perçues tant en rue que dans les dispositifs d'urgence. Cette contrainte vient confronter des stratégies de protection, qui apparaîtront plus loin dans ce travail, utilisées par les femmes, qui est de s'accompagner d'un homme afin de se sentir davantage en sécurité dans la rue.

Lors d'un entretien, un professionnel a évoqué que cette contrainte réglementaire a été actée suite à des situations extrêmes dans le passé, rapportant que certains hommes allaient jusqu'à prostituer leur femme auprès des autres usagers du dortoir.

4.6.5. Le rejet de la vie en communauté

Le public des sans-abris étant parfois marginalisé, certaines femmes refusent de fréquenter les abris de nuit par rapport au rejet de la vie en communauté. La vie de rue s'accompagne souvent d'un processus de désocialisation et les abris de nuit étant des lieux de collectivité, peuvent constituer un frein pour certaines femmes. Achille (intervenante à Liège) souligne que « *le public sans-abri n'est pas toujours demandeur de la vie en communauté* ». Un exemple frappant lors d'un de nos entretiens est lorsque Julie (intervenante à Arlon) nous explique : « *on a une femme qui est arrivée à l'abri après avoir passé 7 mois dans les bois, cachée de tout, elle a fait 3 nuits puis on ne l'a plus revue* ».

Cette difficulté est présente, même dans les espaces non-mixtes comme nous l'explique Achille (intervenante à Liège) : « *il y a des femmes qui se sentent en insécurité même dans un dortoir femme* », cela résulte parfois que l'isolement est une stratégie de protection utilisée par les femmes. Michelle (ex-

sans-abri à Verviers), explique que lorsqu'elle dormait en tente, elle essayait de se protéger en partant le plus loin possible des lieux fort fréquentés : « *Moi j'essayais vraiment de me mettre très loin de la ville* ».

4.6.6. Les expériences traumatiques antérieures

Comme nous l'avons abordé précédemment dans le profil des femmes rencontrées, elles ont souvent un parcours de violences, qu'il s'agisse de violences genrées, de violences conjugales, sexuelles ou physiques. Ces différentes expériences influencent leur rapport aux dispositifs d'accueil et constituent un frein à la fréquentation de ces derniers. Sacha (intervenant à Liège) exprime qu'il « *y a un historique qui fait que telle ou telle personne a des préjugés ou des peurs par rapport à certaines choses* ».

Plusieurs professionnels soulignent que le fait que des femmes victimes de violences conjugales se retrouvent dans des dispositifs remplis d'hommes est marqué par un réel sentiment d'insécurité. Achille (intervenant à Liège) explique qu'« *elles [deviennent] méfiantes par rapport aux hommes* ». Cette violence est renforcée par le contexte de la rue et plus particulièrement pour les femmes. (Julie intervenante à Arlon) souligne cette notion en nous disant que c'est « *un milieu tellement insécurisé, avec tellement de violences* ». Elle ajoute que dans les dispositifs on va également retrouver une cohabitation complexe parce que « *certaines jours on a les victimes et les agresseurs au même endroit* ».

Ces différentes expériences de violences font que les femmes sont en état de vigilance constant « en état de survie » comme évoqué dans nos entretiens. Les professionnels constatent que les femmes marquées par ces violences vont adopter des stratégies de surprotection, leur rendant parfois de simples interactions anxiogènes et insécurisantes. Certains événements vont sembler pertinemment menaçants au sein des abris de nuit et vont donc favoriser l'absence de fréquentation de ces dispositifs pour certaines femmes.

4.6.7. Les capacités d'accueil limitées

En réponse à la plus faible présence des femmes dans l'espace public, les places dans les dispositifs sont plus limitées. Les travailleurs et les femmes sont unanimes, il « *y a moins de lits pour les femmes que pour les hommes* » Virginie (ex-sans-abri à Liège).

Cette capacité d'accueil limitée est donc un frein institutionnel à la fréquentation des abris de nuit. Certaines femmes par peur de ne pas avoir de place, préfèrent ne pas se présenter dans les dispositifs. Plusieurs femmes rencontrées évoquent avec nous le fait que certains abris de nuit réalisent un tirage au sort, à une heure précise en soirée, comme étaye le propos de Virginie (ex-sans-abri à Verviers) : « *ils ont un sac avec des pierres, si on a un caillou vert, on peut dormir, si c'est jaune, on dort dehors* ». Ce sont des moments clés, qui avec énormément de monde et une certaine animosité entre les usagers, génèrent un sentiment d'insécurité décuplé, tant par le monde que par le fait de ne pas savoir si elles vont pouvoir dormir et donc devoir trouver des solutions au dernier moment.

Les femmes rencontrées attestent qu'elles se sont déjà fait refuser à plusieurs reprises, cependant ce constat est nuancé par des travailleurs. L'un d'eux exprime que par exemple « *ça ne [lui est] jamais arrivé de ne pas avoir de places pour les femmes* ». D'autres professionnels ont aussi abordé le fait que lorsque c'est une femme qu'ils doivent refuser, ils vont en priorité essayer de trouver une solution alternative pour elle, notamment en contactant par exemple l'urgence sociale, et que les refus sont très rares au vu des différents risques auxquels les femmes sont exposées la nuit en rue.

4.6.8. L'absence de connaissance du réseau et la perception négative

De nombreuses femmes ne fréquentent pas les abris de nuit, par le manque de connaissance du réseau d'aide ainsi que les représentations négatives par rapport à ces dispositifs. Ces perceptions sont

principalement partagées par les pairs dans la rue, qui n'osent pas franchir la porte, même sans avoir fréquenté les abris de nuit.

Un exemple marquant a été rapporté par une travailleuse rencontrée qui expliquait avoir été interpellée après une expérience de bénévolat dans une association venant en aide aux sans-abris. Elle y a rencontré de nombreuses femmes qu'elle n'avait jamais croisées auparavant au sein de l'abri de nuit. Lors de discussion avec celles-ci, les femmes exprimaient avoir un fort sentiment d'insécurité par rapport à ces dispositifs, principalement fondé sur les récits et les échos négatifs entendus dans la rue. Nadia vient renforcer ces différents propos (sans-abri à Liège) « *les femmes, elles ont peur d'aller dans les abris, parce qu'on raconte beaucoup de choses dans la rue sur les abris, fin tu vois, c'est violent, on dort pas, ça sent pas bon* ».

Ces différents éléments participent donc à la non-fréquentation des abris de nuit par certaines femmes, en renforçant et en alimentant un sentiment d'insécurité fort à l'égard de ces dispositifs.

4.7. Facteurs influençant la présence

Malgré les nombreux freins identifiés dans la section précédente quant à la non-fréquentation des abris de nuit, certaines femmes fréquentent tout de même les abris de nuit, dans certaines situations.

Les travailleurs sont unanimes sur la question de facteurs favorisant la présence des femmes : les conditions météorologiques sont le facteur qui influence le plus la présence des femmes dans les abris de nuit. « *C'est un travail plus chargé l'hiver que l'été* » Sacha (intervenant à Liège).

Quand il fait très froid, bah là on se rabat sur une solution qui ne nous convient pas spécialement, mais par froid et par vraiment manque d'autres solutions parce que le squat ce n'est pas chauffé »
Achille (intervenant à Liège).

Une des femmes rencontrées exprime fréquenter les abris de nuit, malgré des facteurs insécurisants : « *être dans le dortoir en sachant [qu'il y] a plein d'hommes en dessous ça craint quand même mais c'est toujours mieux que la rue* » Nadia (sans-abri à Liège). Une des autres femmes rencontrées, exprime le fait qu'elle a déjà fréquenté les abris de nuit lorsque sa tente avait été endommagée par exemple.

Les travailleurs font également le constat que les femmes fréquentent plus spécifiquement les abris de nuit lorsqu'elles sont dans des situations d'urgence, par exemple, quand elles sont très fatiguées. Les femmes vont venir dans les abris très ponctuellement avec des passages tous les 3-4 mois comme nous l'ont expliqué certains travailleurs. Sacha (intervenant à Liège) exprime qu'« *il y a une dizaine d'habituées chez les femmes* », mais qu'elles viennent quand elles en ressentent réellement le besoin. Le fait d'avoir des habituées montre que certaines femmes adhèrent tout de même à ce genre de dispositifs. Une autre travailleuse exprimait le fait que lorsque ces femmes « habituées » se présentent, cela montre une grande vulnérabilité et qu'il faut leur apporter une attention particulière.

Les violences conjugales sont également une raison pour lesquelles les femmes se retrouvent dans l'abri de nuit, souvent accompagnées par la police directement dans ces dispositifs.

4.8. Alternatives aux abris de nuit

Face à la non-fréquentation importante des abris de nuit, les femmes sans-abri ont recours à de nombreuses alternatives, qui s'inscrivent dans des stratégies de protection et de survie pour éviter de dormir dans l'espace public.

C'est un point récurrent dans nos entretiens tant avec les professionnels qu'avec les femmes. Les principaux « logements alternatifs » évoqués sont les tentes comme nous témoigne Laure (sans-abri à Arlon) « *je viens de me réveiller de ma tente, dans les bois* », les squats, l'auberge de jeunesse ou chez

des connaissances principalement. Le fait de recourir à ces « logements alternatifs » contribue également à la faible visibilité des femmes dans l'espace public, renforçant cette invisibilisation déjà observée.

Ces différentes alternatives ont cependant un point commun : une forte exposition au sentiment d'insécurité. Les travailleurs font le constat que les femmes vont donc trouver des alternatives aux abris de nuit perçus comme « insécurisants » pour avoir recours à des solutions qui restent particulièrement insécurisantes et parfois dangereuses.

Comme évoqué lors de nos entretiens avec les femmes, certaines principalement peuvent également avoir recours à de la prostitution monnayée ou « contre des faveurs » afin d'obtenir un hébergement temporaire chez des hommes, ainsi que dans de rares cas, pour passer quelques heures à l'hôtel ou dans des voitures. Les femmes ont également parfois recours aux marchands de sommeil, en acceptant d'être logée dans des lieux de fortune tout en payant.

Malgré ces différentes stratégies de survie, les femmes sont parfois confrontées à dormir dans l'espace public, principalement sur Liège, dans la gare des Guillemins ou dans des parkings. Michelle (ex-sans-abri à Verviers) témoigne : « *j'ai dormi dans des corridors de maison dans la rue* ».

4.9. Le sentiment d'insécurité

Que ce soit au sein des abris de nuit qui sont censés offrir une protection ou dans les alternatives à ces dispositifs, les femmes sans-abri vont être confrontées de façon récurrente à ce sentiment d'insécurité. Comme le témoigne Michelle (ex-sans-abri à Verviers) « *dans les abris de nuit, il n'y a pas de sécurité* » ou encore il « *y a beaucoup d'insécurité, il y a beaucoup d'agressions* ».

Toutes les femmes rencontrées expriment un sentiment d'insécurité dans les abris. Les données de nos micro-questionnaires viennent appuyer ce constat. Sur les 15 réponses à nos micro-questionnaires, par rapport à l'auto-évaluation de ce sentiment d'insécurité comme nous pouvons le voir dans le graphique mentionné au point 3.3, aucune femme n'exprime se sentir très en sécurité dans les abris de nuit, 3 femmes se sentent plutôt en sécurité, 5 femmes se sentent moyennement en sécurité, 4 femmes se sentent très peu en sécurité et 3 femmes ne se sentent pas du tout en sécurité au sein des abris de nuit.

4.9.1. Facteurs générant un sentiment d'insécurité

Plusieurs facteurs ont été évoqués par les femmes sans-abri et les professionnels comme générant de l'insécurité lors de nos entretiens. Ces facteurs sont de nature différente, à la fois une dimension environnementale et institutionnelle et à la fois une dimension personnelle en lien avec les parcours de vie.

4.9.2. Facteurs environnementaux et institutionnels

La mixité au sein des abris de nuit est un élément central générant un sentiment d'insécurité dans ces dispositifs comme on l'a vu précédemment. Toutes les personnes rencontrées sont unanimes : la présence majoritaire d'hommes est un facteur de crainte important. Les travailleurs observent régulièrement des comportements intrusifs et problématiques adoptés par certains hommes au sein des abris de nuit : les regards insistants, les gestes déplacés, l'absence de codes relationnels, et même parfois des hommes qui tentent d'entrer dans le dortoir des femmes. Achille (intervenant à Liège) nous dit qu'« *elles sont méfiantes par rapport aux hommes* ».

Les femmes et les professionnels vont identifier certains lieux comme particulièrement plus générateurs de ce sentiment d'insécurité :

La grille d'entrée, comme Isabelle (intervenant à Liège) nous explique : « *la grille, c'est un moment très animé, avec tous les hommes devant, ça peut les mettre très fort en insécurité* ».

La salle commune, est un des lieux principaux générant de l'insécurité selon les travailleurs, à cause de la mixité, de la promiscuité. Les travailleurs sont unanimes, les femmes vont régulièrement se faire aborder, parfois de manière insistante ce qui peut parfois engendrer un profond malaise chez les femmes. Sacha (intervenant à Liège) atteste que parfois *« on a des femmes qui rentrent puis qui ressortent de suite »*. Les femmes en situation de malaise expriment directement ces craintes aux professionnels comme nous l'explique Achille (intervenant à Liège) : *« il y a des femmes qui disent ben je ne me sens pas bien, je me sens pas à ma place parce qu'il y a beaucoup de monde »*.

Cependant, pour une des travailleuses rencontrées, le moment générant le plus ce sentiment d'insécurité, n'est pas à l'intérieur des abris de nuit mais plutôt lorsque les femmes sont en rue et que les différents services d'aide sont fermés.

Les femmes rencontrées vont particulièrement insister sur l'insécurité dans les douches, en témoignant de violences à l'intérieur, mais également d'autres violences à l'intérieur des abris de nuit, tels que des agressions, des vols, du harcèlement. Michelle (ex-sans-abri à Verviers) témoigne ainsi : *« après y a des problèmes de viols dans les douches »*.

4.9.3. Facteurs personnels

Un premier facteur personnel identifié par les professionnels et les femmes sont les expériences précédentes de victimisation qui engendrent chez les femmes un sentiment d'insécurité important.

Sacha (intervenant à Liège) nous explique qu'il *« y a des dynamiques très différentes en fonction du temps en rue, que ça fasse 5 ans, depuis ta jeunesse, en rue depuis 3 jours et pour 3 jours, ça joue sur le sentiment d'insécurité des femmes »*. La fatigue omniprésente est aussi un facteur générant une forte insécurité, poussant les femmes à être constamment en alerte.

Un facteur personnel principal générant de l'insécurité est également la perception négative qu'ont principalement les femmes des abris nuit. Nous avons évoqué au cours de nos entretiens cette perception, les femmes rencontrées sont unanimes, elles ont toutes une mauvaise perception, mais un élément vient contrebalancer, aucune des femmes rencontrées n'a jamais vécu de violences à l'intérieur des abris de nuit. Les travailleurs attestent qu'il y a très rarement des violences au sein des abris de nuit.

Les expériences antérieures de victimisation conditionnent les femmes sans-abri à se sentir en insécurité. Les professionnels rapportent que certaines femmes sont toujours en état d'alerte. Sacha (intervenant à Liège) nous parle de ces expériences passées, *« les expériences passées, parfois étalées sur plusieurs années, renforcent les peurs actuelles »*. Comme constaté par les professionnels, on a aussi parfois les femmes qui se retrouvent avec leurs agresseurs dans les dispositifs d'accueil, ce qui génère également un très fort sentiment d'insécurité.

4.9.4. Facteurs générant un sentiment de sécurité

Au cours de nos entretiens, bien que les abris de nuit soient majoritairement considérés comme insécurisant, nous avons pu constater différents facteurs générant de la sécurité pour les femmes. Certaines conditions et certains moments sont perçus comme sécurisants. Ce sentiment de sécurité est cependant relatif et fragile.

Les travailleurs évoquent le fait que les abris soient non-mixtes comme facteur augmentant le sentiment de sécurité dans les abris de nuit. Ainsi que le fait qu'elles puissent disposer de sanitaires spécifiques. Le fait de disposer d'une certaine intimité favorise donc ce sentiment de sécurité.

4.9.4.1. Soutien social entre les femmes et des professionnels

Le soutien social entre les femmes est un point particulièrement observé par les travailleurs au sein des dispositifs, comme nous l'explique Julie (intervenant à Arlon) : *« il y a des liens d'amitié, elles se*

mettent ensemble et on dort à côté de l'autre et on fait attention l'une à l'autre ». Les femmes ont donc recours à des rapprochements entre-elles pour se sentir plus en sécurité. Face à ce constat, deux des femmes rencontrées sont en divergence et préfèrent « ne pas se mélanger », pour ne pas s'attirer de problèmes. Virginie (ex-sans-abri à Verviers) témoigne dans cette optique « *moi je suis mieux toute seule, solitaire, je me sens en toute sécurité* ».

Concernant la perception des abris de nuit selon les travailleurs, ceux-ci expriment majoritairement une représentation positive de ces dispositifs. Comme nous dit Achille (intervenant à Liège) :

« il n'y a pas de danger ».

Plusieurs travailleurs considèrent les abris de nuit comme des espaces globalement plus sécurisants pour les femmes, notamment en comparaison avec la rue. Cette représentation contraste avec le vécu et les perceptions des femmes sans-abri qui décrivent ces dispositifs comme insécurisants et qui font parfois le choix d'avoir recours à des logements alternatifs comme nous l'avons vu précédemment.

4.10. Invisibilisation des femmes sans-abri

Pour faire face à ce sentiment d'insécurité omniprésent tant dans la rue que dans les abris de nuit, les femmes sans-abri vont avoir recours à de nombreuses stratégies tout au long du parcours en rue, pour paraître le plus invisible possible.

Un constat général émerge tant dans le discours des professionnels que de ceux des femmes sans-abri rencontrées, il y a une invisibilisation des femmes dans les rues et dans les abris de nuit parce qu'elles ont recours à différentes stratégies afin de limiter le risque d'agression et de harcèlement. Comme Jeanne (intervenant à Liège) nous l'explique : « *elles ont ce besoin qu'on ne les reconnaisse pas et qu'on ne les identifie pas* ».

Les travailleurs et les femmes évoquent ces stratégies d'invisibilisation tout au long de leur parcours en rue.

4.11. Stratégies de protection

Certaines femmes et professionnels expriment le fait qu'une stratégie de protection en rue va être de fréquenter un homme pour se protéger et se sentir moins vulnérables par rapport aux autres hommes. Sacha (intervenant à Liège) nous explique : « *les femmes à la rue ... [fréquentent] quelqu'un qui peut protéger, sur qui elle peut s'appuyer au cas où il y a des agressions* ».

Les différentes stratégies sont liées à l'apparence physique. Les travailleurs et les femmes rencontrées retrouvent deux types de stratégies opposées par rapport à l'apparence physique chez les femmes sans-abri. Certaines femmes vont essayer d'effacer leur féminité tandis que d'autres vont essayer de se faire passer le plus possible pour un homme, comme témoigne Laure (sans-abri à Arlon) : « *mais pour les femmes, le truc c'est que tu ne dois pas être une femme, tu dois être un bonhomme* ». Julie (intervenant à Arlon) explique que « *[Les femmes] font tout pour ne plus être des femmes. On cache ses formes, on ne se coiffe pas, on ne se maquille pas, on ne se fait pas belle* ».

D'autres femmes vont au contraire comme nous témoigne Michelle (ex-sans-abri à Verviers) : « *moi c'était de ressembler le plus possible à quelqu'un qui n'est pas à la rue. Ne pas se laisser crade, essayer le plus possible d'être propre* », essayer de paraître le plus propre possible, afin de ne pas être identifiée à une personne sans-abri.

Les professionnels vont prêter attention à l'apparence des femmes en rue pour leur sécurité, comme nous explique Jeanne (intervenant à Liège) « *on leur donne des vêtements qui ne risquent pas de les*

mettre en danger, si on voit une femme en rue un peu dénudée, peu importe la raison, on va lui proposer de mettre quelque chose ... ».

Certaines stratégies sont plus extrêmes comme témoigne Michelle (ex-sans-abri à Verviers) dans une logique de vigilance extrême :

« on passe nos nuits, on prend de la cocaïne, on ne dort pas, on est tout le temps à l'affût ».

Même dans les abris de nuit, qui ont un objectif de protection, les travailleurs et les femmes évoquent diverses stratégies : ils nous rapportent qu'elles vont dormir avec leurs vêtements ou alors avec des gros sacs sur elles pour ne pas se faire voler leurs affaires, ou même se faire agresser.

Ces stratégies de protection passent aussi par l'espace qui les entourent. En effet les professionnels font différents constats, Sacha (intervenant à Liège) nous explique ses observations : *« on a les femmes qui se barricadent, qui mettent des meubles devant la porte qui mettent des chaises, qui bloquent la porte ».*

Une autre forme de stratégie est le choix du lieu. Les femmes essayent de se cacher le plus possible afin d'être le plus invisibilisées, en évitant de fréquenter certains lieux, ou comme évoqué lors de nos entretiens, pour les femmes qui dorment en tente, se mettre le plus loin possible de la ville par exemple. Comme nous l'explique Jeanne (intervenante à Liège) : *« elles se cachent, elles vont dans des endroits un peu plus reculés ».* Lors de nos entretiens, certaines femmes nous ont expliqué ne pas parler de leur routine, de leurs habitudes avec les autres personnes de la rue.

4.12. Banalisation des violences comme normalité

Un constat issu de nos entretiens formels et informels est la banalisation de la violence dans le vécu des femmes sans-abri. Les violences, physiques, sexuelles, harcèlement et les vols sont fréquemment évoqués par les femmes comme faisant partie constamment de leur vécu en rue. Mais ces différentes expériences de violences sont relatées de manière factuelle, parfois sans mise en contexte ni émotion particulière, traduisant une normalisation de la violence dans les discours.

Une métaphore marquante exprimée par Laure (sans-abri à Arlon), évoque « une prison à l'air libre », montrant la perception d'un environnement constamment menaçant rempli de contraintes.

Les professionnels partagent ce constat en décrivant des discours nuancés par la banalisation des violences vécues avec l'exemple de Sacha (intervenant à Liège) :

« les femmes dans la rue n'ont pas de filtre, elles vont dire des choses difficiles avec de la légèreté ».

4.13. Rôle du soutien professionnel

Un point abordé uniquement par les professionnels lors de nos entretiens, est le soutien social qu'ils tentent de mettre en place pour que les femmes se sentent plus en sécurité et reviennent au sein des dispositifs. Les travailleurs nous font part comme insiste Julie (intervenante à Arlon), *« le but de l'abri de nuit c'est d'être un endroit sécurisé »* ou encore *« on essaie vraiment que les femmes se sentent plus à l'aise possible ».* Tout en reconnaissant que c'est un milieu insécurisant. Ils font un constat d'un travail riche d'accompagnement, d'observation et d'adaptation afin de limiter les situations à risque et renforcer ce sentiment de sécurité des femmes.

A cela s'ajoute un travail d'écoute et de disponibilité permettant ainsi aux femmes d'exprimer leurs ressentis aux travailleurs comme nous le dit Viviane (intervenante à Bruxelles) *« être à l'écoute et leur offrir la possibilité de nous parler ».* Achille explique qu'il est essentiel pour lui que les femmes sachent

qu'elles peuvent venir lui parler en cas de situation problématique, afin de se sentir en sécurité et soutenues par les travailleurs, en mettant l'accent sur la relation de confiance.

Un point récurrent est le fait que de nombreux travailleurs nous expliquent s'adapter en fonction des personnes qu'ils accompagnent au sein des abris de nuit et en dehors. Les professionnels insistent sur l'impossibilité de généraliser les prises en charge des femmes sans-abri au vu de la diversité de leurs parcours et de leurs vulnérabilités.

La conclusion commune des travailleurs est que leur mission est l'accueil inconditionnel, avec l'objectif de la création d'un espace rassurant, reposant, sécurisant pour les femmes qui fréquentent les dispositifs.

Les femmes nuancent ce rôle en témoignant que parfois elles se sentent réellement incomprises.

4.14. Une inconditionnalité conditionnelle

Au cours de nos entretiens nous avons cependant constaté une ambivalence majeure quant à l'accueil inconditionnel des personnes sans-abri, et le fait que certains travailleurs nous expliquaient qu'il était important que les femmes se sentent en sécurité au sein des dispositifs, mais qu'il fallait limiter. En rappelant que les abris de nuit sont des dispositifs d'urgence et non des structures d'hébergement sur le long terme. On constate donc une tension entre la volonté que les femmes se sentent en sécurité et les contraintes liées directement à l'urgence sociale. Sacha (intervenant à Liège) nous explique cette ambivalence de l'accueil :

« il faut pas qu'ils s'installent, qu'ils se sentent trop confort dans l'abri mais d'un autre côté notre travail c'est d'avoir de quoi les mettre en confort ».

Par rapport à la question de créer des dispositifs d'urgence uniquement pour les femmes, Isabelle (intervenant à Liège) exprime des craintes en rappelant les objectifs primaires des dispositifs d'urgence :

« j'aurais peur que ça crée trop justement un sentiment de sécurité, car on ne doit pas oublier que ce sont des abris temporaires et des services d'urgence ».

4.15. Pistes d'améliorations évoquées par les professionnels et les femmes

Lors de nos entretiens, les femmes et les professionnels nous ont parlé de différentes pistes d'améliorations pour renforcer le sentiment de sécurité des femmes au sein des dispositifs d'accueil.

Les femmes sont unanimes sur cette question, il faudrait créer des dispositifs d'accueil d'urgence uniquement pour les femmes, avec un personnel féminin. Michelle (ex-sans-abri à Verviers) nous explique cette idée :

« faire un abri de nuit à la limite juste pour les femmes. Ou alors faire une pièce comme ça où il y aurait que pour les femmes. Là on serait plus en sécurité entre femmes et les hommes entre eux ».

Les femmes apportent également l'idée de la pair-aidance au sein de ses dispositifs, avec une potentielle demande de groupe de parole pour discuter des difficultés rencontrées en tant que femme dans la rue. Mais également le besoin de mieux connaître les dispositifs, peut-être par de la sensibilisation par les travailleurs de rue comme nous dit Virginie (ex-sans-abri à Verviers) :

« avoir plus d'informations sur tous les services et possibilités pour les sans-abris ».

Les femmes amènent également le constat qu'il y a peu d'endroits pour déposer leurs affaires dans les services d'aides, ce qui fait qu'elles doivent parfois garder leurs affaires personnelles en ayant une

crainte de se faire voler. Un lieu où déposer permettrait de ne pas avoir cette insécurité quant à leurs affaires et les vols qui peuvent en découler.

Du côté des professionnels, certains rejoignent cette idée d'abri de nuit féminin, d'autres nuancent en disant que déjà des chambres seules, avec des dispositifs d'hygiène personnel comme levier d'amélioration du sentiment de sécurité dans les abris de nuit.

Les professionnels soulignent principalement le besoin de moyen structurels, afin de pouvoir créer de nouveaux dispositifs et engager du personnel, pour permettre une meilleure prise en charge. D'autres évoquent la nécessité d'une meilleure prise en considération des femmes sans-abri dans les politiques et dispositifs existants.

5. Discussion

Notre recherche qualitative a pour objectif d'identifier et de comprendre le sentiment d'insécurité vécu par les femmes sans-abri dans les abris de nuit. À travers leurs expériences, leurs perceptions, en analysant les facteurs à la fois personnels, environnementaux et sociaux, influençant ce sentiment au sein des abris de nuit, les résultats obtenus ont permis d'éclairer ces questionnements.

Les différents résultats présentés ci-dessus nous montrent un sentiment d'insécurité omniprésent dans le parcours des femmes sans-abri et ce tant dans l'espace public que dans les dispositifs d'accueil d'urgence. Nous pouvons constater que différents éléments rencontrés concordent à la littérature existante sur le sujet du sans-abrisme féminin.

La discussion qui suit vise à interpréter ces résultats en les confrontant à la littérature existante sur le sans-abrisme et plus particulièrement le sans-abrisme féminin, le sentiment d'insécurité et les approches genrées des dispositifs d'accueil d'urgence.

Cette discussion mettra également en évidence les stratégies de protection développées par les femmes, dans des contextes insécurisants, ainsi que le paradoxe des dispositifs d'urgence conçus pour protéger et accueillir de manière inconditionnelle, tout en respectant le contexte institutionnel limité à l'urgence.

Nous discuterons des limites et des apports de cette recherche avant d'aborder les pistes d'amélioration en matière de prise en charge des femmes sans-abri dans les abris de nuit.

5.1. Un sentiment d'insécurité profondément genré

Bien que le sans-abrisme soit un phénomène qui touche les hommes et les femmes, nos résultats montrent que le sentiment d'insécurité vécu par les femmes sans-abri est intimement lié à leur genre. Elles sont confrontées à une insécurité spécifique en raison d'une accumulation de vulnérabilités. L'AMA (2024) spécifie que ces vulnérabilités sanitaires et sociales s'accompagnent en plus du genre, ce que l'on peut moins percevoir dans les parcours des hommes.

Nos résultats appuyés par la littérature montrent une approche genrée du sans-abrisme, ainsi que des dispositifs d'urgence, construits sur des modèles masculins. Ce sentiment d'insécurité n'est donc pas uniquement une conséquence de la précarité mais il est intimement lié au genre.

Un point marquant dans notre recherche est la violence en continuum dans les trajectoires des femmes sans-abri. De nombreuses études confirment cette violence dont celle de Loison et Braud (2022) qui rapporte que la majorité des femmes sans domicile ont été victimes de violences de genre, une réalité confirmée par les professionnels et les femmes interrogées. Ces violences vécues par les femmes génèrent chez elle un sentiment d'insécurité permanent tant de l'espace public que dans les dispositifs d'accueil d'urgence.

Ce sentiment d'insécurité se manifeste particulièrement dans les dispositifs d'accueil par la non-présence des femmes au sein de ceux-ci. En effet, nos résultats sont sans équivoque à ce niveau-là, avec la perception de ces dispositifs comme une menace pour elle. La littérature confirme cette non-présence comme spécifié par Loison (2025) dans son étude, soulignant qu'il n'y a pas une absence de besoin des femmes sans-abri mais que cela constitue plutôt une stratégie de protection contre de nouvelles violences. Leresche et d'autres auteurs (2025) attestent que cette non-présence dans les dispositifs est le résultat d'un décalage entre les besoins des femmes sans-abri et les dispositifs existants. Cette absence des femmes est parfois une forme de résistance face à différentes oppressions structurelles. Ce constat d'insécurité lié au genre nous amène à questionner un facteur structurel essentiel qui est la mixité des dispositifs.

5.2. Mixité des dispositifs

Ce constat rejoint celui de Bessin (2009) qui affirme que le genre est un angle mort dans l'organisation des dispositifs. En effet, comme nos résultats confirment : certains dispositifs d'accueil d'urgence ne prévoient aucun aménagement spécifique pour les femmes. Ce manque d'espaces spécifiques pour les femmes renforce ce sentiment d'insécurité déjà omniprésent.

Si certaines structures spécifiques pour les femmes existent telles que des maisons d'accueil ou des hébergements pour femmes victimes de violences conjugales, elles sont toutefois insuffisantes pour la problématique de sans-abrisme féminin. Par ailleurs, comme critiquent Braud et Loison (2022) ces structures sont souvent pensées dans une logique masculine entraînant une réinvisibilisation des besoins spécifiques des femmes.

Les femmes sont donc confrontées à des espaces censés offrir sécurité se révélant parfois comme des lieux d'exposition à des risques. Ce paradoxe est illustré dans la littérature avec le concept de violence institutionnel par Lanzarini (2003) qui explique les effets négatifs, souvent involontaires des structures d'accueil sur le public qu'elles accompagnent. Goffman (1968, cité par Loison, 2025) qualifiait déjà ce mode de fonctionnement des institutions comme « totalitaire », soulignant la perte d'autonomie, le surcontrôle des personnes ainsi que l'absence d'intimité, autant de facteurs pouvant générer de l'insécurité.

D'après nos résultats, la mixité dans les dispositifs d'accueil d'urgence est un des facteurs structurels principal générant un sentiment d'insécurité. Cette mixité est perçue comme une menace omniprésente, notamment par rapport aux violences sexuelles. Si l'on compare nos résultats à la littérature, en s'intéressant à des dispositifs similaires tels que la prison avec la question de la mixité : les écrits soulignent que dans les prisons, les femmes et les hommes sont séparés afin de « protéger les femmes de violences sexuelles ». Cette incarcération séparée est justifiée dans des textes internationaux par le besoin de protéger les femmes en prison contre le risque de violence sexuelle auxquelles les détenus pourraient les soumettre comme le spécifient Nederlandt et Vanliefde (2024) dans leur ouvrage.

Une question s'impose donc : Pourquoi un risque reconnu dans les dispositifs coercitifs est ignoré dans un dispositif censé protéger des personnes particulièrement vulnérables ?

C'est une question en lien avec les politiques structurelles encadrant le sans-abrisme.

5.3. Les personnes LGBTQIA+ et les limites de l'approche genrée institutionnelle

Nos résultats mettent en avant les limites de l'approche genrée institutionnelle, déjà problématique envers les femmes cisgenres mais d'autant plus inadaptée envers les personnes issues de la communauté LGBTQIA+. Différentes études soulignent que ces personnes sont plus à risque de se retrouver en situation de sans-abrisme, principalement suite à un rejet familial, de la stigmatisation sociale ou encore de la discrimination (Handbook, 2025).

Dans les situations d'urgence, les personnes vont être d'autant plus vulnérables à certains types de violences en raison de leur expression de genre ou de leur orientation sexuelle, en décalage avec les normes cisnormatives qui structurent les dispositifs d'accueil d'urgence (Handbook 2025). Nos résultats montrent par exemple le recours à l'utilisation des cartes d'identité pour justifier de l'identité de genre. Cette disposition renforce le sentiment de rejet et d'exclusion chez les personnes dont l'identité de genre, revendiquée, ne correspond pas à celle apparaissant sur les documents d'identité.

La littérature atteste ce constat en spécifiant que de nombreuses personnes vont donc invisibiliser ou masquer leur identité afin de se protéger face à certaines violences. On peut donc constater également une non-fréquentation des dispositifs pour ne pas en être victime. Les professionnels affirment également ne pas être assez bien formés à la question du genre et ne pas identifier correctement les besoins des personnes, ce qui renforce le sentiment d'insécurité et l'exclusion. (Handbook, 2025b).

La littérature confirme nos résultats où les espaces publics d'aide aux personnes sans-abri tels que les abris de nuit, exposent les personnes LGBTQIA+ à des risques. Elle confirme aussi que certaines personnes transgenres peuvent être placées dans des abris qui ne correspondent pas à leur genre augmentant ainsi ce sentiment d'insécurité. Il y a un manque dans la prise en compte des besoins spécifiques des personnes LGBTQIA+ (Handbook, 2025b).

Nos résultats et la littérature convergent avec un même constat : les dispositifs d'accueil ont une vision binaire du genre, se basant sur des modèles androcentrés, qui engendre une exclusion et une augmentation du sentiment d'insécurité chez les personnes LGBTQIA+. Cela pose question sur la philosophie des abris de nuit, qui est dans une logique de l'inconditionnalité de l'accueil

5.4. Règles et contraintes

La littérature converge avec nos résultats par rapport aux différentes règles et contraintes institutionnelles dans les structures d'accueil d'urgence. Elles ont des règlements stricts : interdiction de consommer, interdiction de fumer, respect des horaires, absence d'intimité, mixité. Delcourt (2020) confirme que ces normes, bien que visant la sécurité collective, peuvent être perçues comme contraignantes par le public.

Baronnet et Vanlemmens (2019) rapportent que de nombreuses personnes sans-abri, ont connu un parcours institutionnel, que ce soit en prison, en maison d'accueil, ou encore dans les hôpitaux. Les conditions d'accueil des structures d'hébergement d'urgence partagent avec les autres institutions des caractéristiques communes : manque d'intimité, règles strictes, mixité totale, régulation du quotidien. Delcourt (2020) identifie qu'au vu de ces contraintes institutionnelles, les personnes apprennent à se conformer, contourner ou résister aux règles.

Baronnet et Vanlemmens (2019) nous disent que face à cela, certaines personnes, par leurs vécus institutionnalisés, évitent d'aller dans les structures d'hébergement d'urgence, comme le montrent nos résultats, en trouvant des alternatives, ou alors en décidant de dormir dans l'espace public. Cela répond parfois à un besoin d'invisibilité pour se protéger ou encore à une forme de liberté pour éviter les nombreuses contraintes institutionnelles.

Une limitation importante porte sur le refus d'accueil des personnes en état d'ébriété ou sous influence, dans une logique collective. Comme le confirment nos résultats, une partie du public est concernée par une problématique de dépendance. Cette exclusion complique non seulement l'accès à l'hébergement mais peut créer un climat difficile pour les personnes en situation de manque au sein des dispositifs. Ces restrictions excluent ainsi une partie du public. Certaines études soulignent que cette exclusion peut engendrer une augmentation de la criminalité dans certains cas.

Ces différentes mesures questionnent l'inconditionnalité de l'accueil des dispositifs d'accueil d'urgence.

5.5. Banalisation de la violence

La violence est un élément omniprésent dans le parcours des femmes sans-abri, comme Braud et Loison (2022) le soulignent : la plupart des femmes sans-abri ont été victimes de violences genrées à la fois dans leur parcours de vie ainsi que dans leur vécu de sans-abri. La littérature aborde notamment cette banalisation des violences conjugales chez Delage (2017) qui évoque une relativisation en expliquant que c'est une forme de recul sur les différents droits de ses femmes. Cependant, très peu d'études ont étudié cette banalisation dans le phénomène du sans-abrisme. Pourtant, c'est un concept central issu de nos entretiens, tant dans les discours des professionnels, que dans ceux des femmes rencontrées.

Nos données montrent un processus de normalisation de la violence par les femmes, qu'elles justifient parfois comme un résultat de leur position sociale en tant que femmes sans-abri : la violence est considérée comme structurelle de leur quotidien. Elles vont même jusqu'à intérioriser une forme de responsabilité de ces violences, voire exprimer un déni partiel de certaines agressions.

Cette banalisation est un élément qui contribue à ce sentiment d'insécurité omniprésent et qui influence également leurs perceptions envers les abris de nuit, perçus comme des lieux menaçants pour leur intégrité. De nombreuses études abordant les violences ont révélé un lien entre le sentiment d'insécurité et les expériences précédemment vécues comme Condon, Lieber et Maillachon (2005) le souligne : être victime de violences influence le comportement des personnes. Le refus de fréquenter les abris de nuit peut être interprété comme une stratégie de protection face au risque de revictimisation, bien que cela expose parfois à d'autres dangers, moins visibles, dans des lieux non adaptés.

Notre étude de terrain fait émerger un paradoxe très peu exploré dans la littérature, avec une banalisation des violences graves, tout en exacerbant des situations plus anodines. Ce phénomène peut s'expliquer par un contexte de survie permanent associé à une accumulation de fatigue, de stress et d'expériences traumatiques. Cette hypervigilance, afin de se protéger, peut entraîner une perception disproportionnée de certaines situations, renforçant à son tour le sentiment d'insécurité.

5.6. Invisibilisation et stratégies de protection

Le sentiment d'insécurité omniprésent dans les parcours des femmes sans-abri que ce soit dans l'espace public ou dans les dispositifs d'hébergement, génère de nombreuses stratégies de protection aussi appelées stratégies identitaires de défense. Ces tactiques ont pour but de se rendre invisible pour limiter les risques d'agressions et renforcer un sentiment de sécurité.

Loison (2025) distingue trois catégories de stratégies : les stratégies d'occupation, d'évitement et de protection. Cette dernière fait écho aux stratégies de présentation de soi décrites par Goffman (1973), qui désignent l'ensemble des comportements par lesquels un individu ajuste son image en fonction du regard social. Nos données de terrain confirment l'existence et surtout la diversité de ces tactiques, déjà bien documentées dans la littérature, et montrent à quel point elles s'inscrivent dans une logique de survie dans un contexte d'insécurité.

Certaines femmes vont ainsi chercher à se fondre dans la norme en visibilisant leur « normalité », en donnant une attention particulière à leur apparence physique et en effaçant tout signal qui trahirait leur statut (Loison, 2025).

Loison (2025) approfondit cette logique en abordant les notions de simulacre de genre comme stratégie de protection, elle définit le simulacre de féminité qui consiste à adopter une apparence normative pour échapper au stigmate du sans-abri et se fondre dans la masse. Elle définit également le simulacre de masculinité qui repose sur l'effacement de tout signe de féminité, perçu comme facteur de vulnérabilité.

Ces deux stratégies ont été observées dans notre étude tant chez les femmes cisgenres que chez les femmes transgenres, qui peuvent chercher à masquer leur identité de genre afin d'éviter certains types de violences ou de discriminations.

Nous constatons que ces différentes stratégies contribuent à l'invisibilisation des femmes sans-abri dans l'espace public. Comme confirme Loison (2022) en rejoignant Bauquis, Leruste et Renoux (2022), les femmes sans-abri sont souvent perçues dans l'espace public mais pas comme telles, en raison des stratégies qu'elles mettent en place pour se rendre discrètes ou s'effacer. Ce phénomène d'invisibilisation est aussi lié aux violences de genre : certaines femmes choisissant de se cacher dans certains lieux ou à certaines heures pour éviter certains risques.

D'autres stratégies sont également documentées dans la littérature : Lanzranni (2003) explique que certaines femmes s'associent avec un homme pour se protéger, tandis qu'un duo de femmes n'offre pas la même protection tout en pouvant même les rendre plus vulnérables.

Ces différents constats montrent à quel point les femmes sans-abri doivent négocier en permanence leur place dans l'espace social, au prix de leur visibilité et de leur reconnaissance. Ces tactiques confirment l'invisibilité sociale de ces femmes qui freine leur prise en compte institutionnelle et complexifie l'adaptation des politiques publiques aux réalités spécifiques du sans-abrisme féminin.

5.7. Une inconditionnalité conditionnelle

Le principe de l'inconditionnalité de l'accueil est inscrit dans les différentes législations régissant les dispositifs d'accueil d'urgence : elles stipulent que toute personne en détresse sociale sans distinction doit être accueillie dans les dispositifs d'urgence. C'est un point de convergence dans les différents services d'hébergement d'urgence.

Cependant notre étude de terrain a pu mettre en lumière différentes limites à cette inconditionnalité, faisant émerger ce que certains auteurs comme Braud et Loison (2022) qualifient « d'inconditionnalité conditionnelle » (p.143). Ce terme désigne la tension entre le principe éthique d'accueil inconditionnel et les différentes conditions implicites et explicites qui régissent l'accès aux dispositifs.

La législation Wallonne rapporte quatre exceptions à cette inconditionnalité : lorsque la capacité maximale est atteinte, lorsqu'une personne hébergée peut nuire à la collectivité, lorsque la problématique de la personne n'est pas cohérente avec l'hébergement d'urgence et lorsque la durée maximale prévue du séjour est atteinte.

Si l'accueil se veut inconditionnel dans son principe, il demeure limité dans sa mise en œuvre. Ce paradoxe repose tant sur la logique d'accueil inconditionnel que sur la gestion de la collectivité.

À la question du sentiment d'insécurité, nos entretiens révèlent une autre tension. Certains professionnels redoutent de renforcer le sentiment de sécurité perçu par les femmes dans les dispositifs d'urgence, de peur que les femmes se sentent trop « confortables » dans ces derniers et que cela soit donc incompatible avec la logique transitoire et urgente de ces dispositifs.

5.8. Forces et limites

Les points forts de notre étude sont les suivants : le choix d'une méthodologie qualitative, l'analyse croisée de deux perspectives, l'approche genrée du sentiment d'insécurité féminin dans les abris de nuit ainsi que la solidité de l'ancrage théorique.

Le recours aux entretiens semi-directifs a permis de recueillir la parole des femmes sans-abri ainsi que celle des professionnels : deux perspectives rarement mises en dialogue dans la littérature académique sur le sans-abrisme. Le second point fort réside dans l'analyse croisée de ces deux perspectives qui a

permis de faire émerger à la fois des divergences de perception et des convergences, enrichissant ainsi la compréhension du sentiment d'insécurité au sein des abris de nuit.

Par ailleurs, l'approche genrée adoptée dans cette recherche a permis de mieux appréhender les spécificités du sans-abrisme féminin, notamment en faisant émerger des vulnérabilités souvent ignorées ou invisibilisées dans la recherche. Ce travail a également permis de montrer les différentes raisons de présence ou non dans les dispositifs d'accueil d'urgence. Nous avons pu explorer en profondeur le sentiment d'insécurité des femmes dans ces dispositifs, un champ peu traité dans la littérature, ce qui renforce la pertinence et l'originalité de notre contribution.

Enfin, l'ancrage théorique solide et l'exploration de la littérature a permis de valider nos résultats dans des réflexions théoriques, tout en révélant certains angles insuffisamment explorés, ouvrant ainsi des perspectives pour de futures recherches.

Néanmoins, cette recherche comporte également plusieurs limites, principalement d'ordre méthodologique. Notre échantillon de femmes sans-abri reste limité, en raison des difficultés d'accès à ce public, souvent en situation d'urgence et peu disponible pour des échanges approfondis. Par ailleurs, les associations rencontrées recommandaient une compensation financière ou matérielle afin d'encourager la participation des femmes. Cela allait à l'encontre du règlement encadrant la réalisation des travaux de fin d'études, et aurait pu constituer une source de biais.

De plus, seules des femmes fréquentant les structures d'aide ont pu être interrogées. Les femmes complètement désinstitutionnalisées sont donc absentes de notre échantillon, ce qui constitue une limite à la représentativité des trajectoires étudiées.

Le questionnaire quantitatif est un outil complémentaire mais pas représentatif statistiquement parlant. Ces différentes limites n'influencent en rien la pertinence et la richesse des récits recueillis, qui offrent une exploration précieuse de vécus souvent invisibilisés.

Enfin, le cadre institutionnel des entretiens peut avoir influencé certains discours, notamment du côté des professionnels, par souci de neutralité envers leur structure.

5.9. Les pistes d'amélioration

Nos résultats ont fait émerger plusieurs pistes d'amélioration concrètes quant au sentiment de sécurité des femmes sans-abri, dans les dispositifs d'accueil d'urgence, mais également dans l'espace public. Ces améliorations ont émergé à la fois des discours des femmes et des professionnels.

La principale recommandation concerne l'adaptation des dispositifs à une approche véritablement genrée, car comme nous l'avons vu dans cette étude, les abris de nuit sont actuellement majoritairement des dispositifs androcentrés, inadaptés aux besoins spécifiques des femmes. Il apparaît essentiel de développer davantage d'espaces non-mixtes avec des lieux uniquement réservés aux femmes. Il en découlerait un plus grand sentiment de sécurité pour les femmes au sein de ces dispositifs.

Un autre point d'amélioration serait de former les professionnels à une approche genrée et intersectionnelle, en intégrant notamment les enjeux liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre pour les personnes LGBTQIA+.

Un autre champ de travail serait de repenser la notion d'inconditionnalité dans la pratique de l'accueil.

Une piste d'amélioration pour la vie en rue pourrait être la mise en place de groupes de parole, pour les femmes sans-abri, afin qu'elles puissent déposer, voire même se faire aiguiller par des pairs-aidants.

Une disponibilité accrue d'endroits permettant de déposer les affaires des personnes en rue, permettrait de diminuer le sentiment d'insécurité auquel les femmes sont confrontées lorsqu'elles sont munies de leurs différentes affaires personnelles.

Une piste d'amélioration utopique serait la prise en compte du manque de moyens dans le secteur du sans-abrisme par les politiques publiques, en renforçant les moyens humains et financiers qui y sont alloués.

6. Conclusion

Notre étude s'est intéressée au sentiment d'insécurité vécu par les femmes sans-abri dans les abris de nuit, en croisant les perspectives des femmes concernées et les témoignages des professionnels du secteur.

L'un des constats les plus marquants de cette étude concerne la faible fréquentation de ces dispositifs par les femmes, principalement en raison de l'impact des violences de genre sur leur perception de ces structures. Le sentiment d'insécurité, qu'il soit vécu ou anticipé, est donc un réel frein à leur accès à ces lieux, pourtant initialement pensés pour protéger et offrir un minimum de répit face à l'hostilité de l'espace public.

Ce paradoxe renforce la pertinence de notre étude avec une question fondamentale : comment penser des espaces de protection si ceux-ci sont perçus comme potentiellement insécurisants par les personnes à qui ils sont destinés ? Cette observation nous montrait la pertinence de nos constats, de repenser les modalités d'accueil, en intégrant pleinement les besoins spécifiques des femmes dans la conception et la gestion de ces dispositifs.

Notre étude a permis de faire émerger les différents facteurs qui alimentent ce sentiment d'insécurité, qu'ils soient personnels ou environnementaux : la mixité des lieux, le manque d'intimité, les violences institutionnelles, les trajectoires personnelles marquées par des violences genrées, ainsi qu'une inadéquation des dispositifs actuels aux réalités spécifiques des femmes. Les différentes perspectives ont également fait émerger la richesse des stratégies de protection mises en place par les femmes pour se préserver de l'hostilité du monde de la rue, révélant les limites d'un modèle d'accueil encore trop androcentré.

L'objectif de ce travail n'est pas de remettre en cause l'existence ou la légitimité de ces structures d'accueil mais de souligner les limites actuelles afin d'améliorer le sentiment de sécurité des femmes à l'intérieur de ces dispositifs.

Notre étude met également en évidence une tension structurelle entre les logiques de sécurité, d'urgence et de contrôle institutionnel et la notion d'accueil inconditionnel, qui peuvent parfois entrer en contradiction avec les besoins et les réalités des publics accueillis.

Les différentes pistes d'amélioration qui découlent de notre recherche plaident en faveur de dispositifs genrés, en ouvrant des dispositifs non-mixtes ou totalement sécurisés, en formant les professionnels à la prise en charge des publics féminins et LGBTQIA+ et en réinterrogeant la notion d'inconditionnalité.

Ce travail bien que limité dans son échantillon, contribue à documenter une problématique encore trop peu explorée. Il rappelle également que l'enjeu ne s'arrête pas à proposer une place d'hébergement mais de garantir un espace perçu comme réellement sécurisant, digne et respectueux des besoins spécifiques des femmes sans-abri.

7. Bibliographie

Littérature scientifique

- Achard, C. (2022). Vulnérabilité : du concept à la catégorie d'intervention publique. Enjeux éthiques de l'usage d'un terme polysémique illustrés à travers la question du sans-abrisme. *Sociétés*, 158(4), 59-70. <https://doi.org/10.3917/soc.158.0059>.
- Baronnet, J., & Vanlemmens, T. (2019). Aux portes de la rue ou quand les institutions produisent l'exclusion : les sortants de prison. *Recherche sociale*, 229(1), 5-99. <https://doi.org/10.3917/recsoc.229.0005>.
- Bessin, M. (2009). Focus - La division sexuée du travail social. *Informations sociales*, 152(2), 70-73. <https://doi.org/10.3917/inso.152.0070>.
- Besozzi, T. (2020). Dans la rue, il y a de plus en plus de femmes. Dans *Idées reçues sur les SDF : Regard sur une réalité complexe* (pp. 45-50). Le Cavalier Bleu. <https://shs.cairn.info/idees-recues-sur-les-sdf--9791031803890-page-45?lang=fr>.
- Braud, R., & Loison, M. (2022). Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale. *Travail, genre et sociétés*, 47(1), 131-147. <https://doi.org/10.3917/tgs.047.0131>.
- Brodiez-Dolino, A. (2022). (Socio-)histoires du sans-abrisme à l'époque contemporaine : état des lieux et pistes de recherche. *Le Mouvement Social*, 280(3), 3-32. <https://doi.org/10.3917/lms1.280.0003>.
- Chevalier, J., Langlard, G., Le Maléfan, P. & Bouteyre, É. (2017). Stratégies de défense et exclusion sociale : la suradaptation paradoxale des sans domicile fixe (SDF) *Bulletin de psychologie*, 547(1), 33-44. <https://doi.org/10.3917/bupsy.547.0033>.
- Condon, S., Lieber, M. & Maillochon, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. *Revue française de sociologie*, 46(2), 265-294. <https://doi.org/10.3917/rfs.462.0265>.
- Cossman, J. S., & Rader, N. E. (2011). Fear of crime and personal vulnerability : examining self-reported health. *Sociological Spectrum*, 31(2), 141-162. <https://doi.org/10.1080/02732173.2011.541339>
- Delage, P. (2017). Violence conjugale et genre, le cœur des controverses. Dans *Violences conjugales : Du combat féministe à la cause publique* (p. 169-224). Presses de Sciences Po.
- Delcourt, L. (2020). Prison, rue, foyer : une trajectoire à la croisée du pénal et de l'aide sociale. *Sciences & Actions Sociales*, 13(1), 82-107. <https://doi.org/10.3917/sas.013.0082>.
- Dietrich, P., & Loison, M. (2024) La face cachée du mal-logement. Dans *Laboratoire Printemps*. <https://doi.org/10.4000/154h0>
- Kerman, N., Kidd, S. A., Voronov, J., Marshall, C. A., O'Shaughnessy, B., Abramovich, A., & Stergiopoulos, V. (2023). Victimization, safety, and overdose in homeless shelters : a systematic review and narrative synthesis. *Health & Place*, 83, Article 103092. <https://doi.org/10.1016/j.healthplace.2023.103092>
- Kerman, N., Kidd, S. A., Voronov, J., De Pass, T., Marshall, C. A., & Stergiopoulos, V. (2024b). Antecedents and Consequences of Violence in Homeless Shelters : Perspectives and Experiences of Service Users and Shelter Staff. *Journal Of Interpersonal Violence*, 40(7-8), 1824-1846. <https://doi.org/10.1177/08862605241265419>.

- Kohn, L., & Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, (4), 67-82. <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067>.
- Lanzarini, C. (2003). Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale. *Cahiers du Genre*, 35(2), 95-115. <https://doi.org/10.3917/cdge.035.0095>.
- Lemasson, L. (2020). L'insécurité est-elle un sentiment ? *Revue française de criminologie et de droit pénal*, 14(1), 3-38.
- Leresche, F., Colombo, A. & De Coulon, G. (2024). Ni maison, ni répit : une analyse féministe de l'urgence à partir de l'expérience de femmes sans-abri en Suisse. *Pensée plurielle*, 60(2), 49-64. <https://doi.org/10.3917/pp.060.0049>.
- Li, J. S., & Urada, L. A. (2020). Cycle of Perpetual Vulnerability for Women Facing Homelessness near an Urban Library in a Major U.S. Metropolitan Area. *International Journal Of Environmental Research And Public Health*, 17(16), Article 5985. <https://doi.org/10.3390/ijerph17165985>.
- Loison, M. (2025). L'importance des violences de genre dans la production du sans-domicilisme caché des femmes. *Terrains & travaux*, 46(1), 101-125. <https://doi.org/10.3917/tt.046.0101>.
- Loison, M. & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection. *Déviance et Société*, 43(1), 77-110. <https://doi.org/10.3917/ds.431.0077>.
- Marpsat, M. (1999). Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri, *Population*, 54(6), 885-932.
- Maurin, M. (2020). Accueillir la personne telle qu'elle est. *Sciences de la Société*, 105. <https://doi.org/10.4000/sds.11323>.
- Mordier, B. (2016). Introduction de cadrage. Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012. *Economie et Statistique / Economics And Statistics*, 488(1), 25-35. <https://doi.org/10.3406/estat.2016.10709>
- Mouton, P., Gadé, R., Perrin-Wolanski, A. & Vanoni, D. (2022). Des trajectoires résidentielles impactées par les inégalités et les discriminations liées au genre. *Recherche sociale*, 241(1), 12-53. <https://doi.org/10.3917/recsoc.241.0012>.
- Naudier, D. (2010). Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones. *Sociétés Contemporaines*, n° 78(2), 5-13. <https://doi.org/10.3917/soco.078.0005>
- Nederlandt, O. & Vanliefde, A. (2024). La (non-)mixité entre hommes et femmes détenues dans les prisons belges. *Droit et société*, 116(1), 71-90. <https://doi.org/10.3917/drs1.116.0071>.
- Pichon, P. (1998). Un point sur les premiers travaux sociologiques français à propos des sans domicile fixes, *Sociétés contemporaines*, 95-109.
- Rouban, L. (2024). *La cité de la peur : l'insécurité et le choix politique*. Baromètre de la confiance politique, vague 15.
- Roche, S. (2015). Insécurité, sentiment d'insécurité et recomposition du social : deux fins de siècle. *International Review Of Community Development*, 19, 11-20. <https://doi.org/10.7202/1034236ar>.

Sevcik, B. (2024). Pauvreté et inégalités de revenus aux États-Unis. *Regards*, 63(1), 141-158. <https://doi.org/10.3917/regar.063.0141>.

Valera, S., & Guàrdia, J. (2014). Perceived insecurity and fear of crime in a city with low-crime rates. *Journal Of Environmental Psychology*, 38, 195-205. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2014.02.002>.

Zeneidi-Henry, D. & Fleuret, S. (2007). Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF. *L'Espace géographique*, 36(1), 1-14. <https://doi.org/10.3917/eg.361.0001>.

Ouvrages

Brand, D., Charlton, S., De Goede, J., et al (2021). *Facing homelessness : Finding inclusionary, collaborative solutions*. AOSIS. <https://doi.org/10.4102/aosis.2021.bk239>.

Damon, J. (2004). *La question sdf au prisme des médias*. Espaces et sociétés. <https://doi.org/10.3917/esp.116.0093>.

Moreau de Bellaing, Louis & Guillou, Jacques, (1995) *Les sans domicile fixe un phénomène d'errance*. L'Harmattan.

Rapports

Blogie, E. (2022)., *Sans-abrisme au féminin : Sortir de l'invisibilité*. Rapport de l'Ilot ASBL. [Ilot-asbl-Sans-abrisme-au-feminin-sortir-de-linvisibilite-Rapport-final.pdf](#)

Fondation Roi Baudouin. (2024). *Sans-abrisme et absence de chez soi : santé mentale et problématiques d'assuétudes*. (2024). https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-cirtes/rapports-de-recherche/Rapport%20sans%20abrisme%20absence%20de%20chez%20soi%20_Sant%C3%A9_FR.pdf

Mertens, N., Demaerschalk, E., Marana, A.-L., Hermans, K., De Moor, N., Moriau, J., & Wagener, M. (2025). *Dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi : rapport global*. [Rapport global 2024](#).

Roberson, E., & Saulnier, M.-S. (2023). *Diagnostic local de sécurité urbaine à Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles*. Observatoire québécois des inégalités.

IWEPS. (2024). *Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie*. <https://www.iweps.be/publication/regards-croises-des-travailleurs-sociaux-sur-lhebergement-durgence-en-wallonie-enjeux-evolutions-et-perspectives/>.

Sources institutionnelles et sites web

AMA. (2022, 8 septembre). *Les acteurs du secteur - AMA*. <https://www.ama.be/le-sans-abrisme/les-acteurs-du-secteur>.

Commission européenne. (2025, 14 novembre). *Sans-abris*. https://employment-social-affairs.ec.europa.eu/policies-and-activities/social-protection-social-inclusion/addressing-poverty-and-supporting-social-inclusion/homelessness_fr.

Etaamb. (2014, 19 mai). *Accord de coopération du 27 février relatif à la concertation intra-francophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières*. https://etaamb.openjustice.be/fr/accord-de-cooperation-du-27-fevrier-2014_n2014203119.html.

HCDH. (s. d.). *Sans-abrisme et droits humains*. <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-housing/homelessness-and-human-rights>

UNHCR. (2025, 27 janvier). *Protéger les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queer (LGBTIQ+)*. <https://emergency.unhcr.org/fr/protection/personnes-%C3%A0-risque/prot%C3%A9ger-les-personnes-lesbiennes-gays-bisexuelles-transgenres-intersexes-et-queer-lgbtq>.

Van de Walle, A. (2023, 7 novembre). « Femmes à la rue, au bout de l'impasse », le nouveau reportage sur les femmes sans abri à Bruxelles. L'Ilot. <https://ilot.be/reportage-transversales/>.

Conférence

Loison, M. (2025, 5 décembre). *Trajectoires et accompagnement des femmes sans domicile : l'impensé du genre*. Conférence présentée au Congrès international de l'ARCh, Liège, Belgique.

Annexe 1 : questionnaire pour les professionnels

Introduction :

1. Pour commencer cet entretien, pouvez-vous me parler un peu de vous, de votre parcours professionnel et de votre fonction dans l'association/ abri de nuit où vous travaillez ?
2. Pourquoi avoir fait le choix de travailler avec ce public ?
3. Depuis quand travaillez-vous avec ce public ?
4. Pouvez-vous me décrire la structure d'accueil dans laquelle vous travaillez, le nombre de places pour les femmes ainsi que les modalités d'accès au service ?
5. Est-ce qu'il y a beaucoup de travailleurs, plus d'hommes ou de femmes ?
6. Au niveau de la population qui fréquente l'abri de nuit, est-ce plutôt des femmes ou des hommes ? De quelle nationalité ? Quelle tranche d'âge ?

Fréquentation et facteurs influençant la présence des femmes :

7. Selon votre expérience, est-ce qu'il y a beaucoup de femmes qui fréquentent l'abri de nuit où vous travaillez ? Est-ce plus de façon quotidienne, occasionnelle, ponctuelle ?
8. Quels sont selon vous les facteurs qui favorisent la présence des femmes dans les abris de nuit ?
9. Selon vous, est-ce que certaines femmes évitent les abris de nuit ? Si oui, quelles raisons les poussent à ne pas les fréquenter ?
10. Si elles ne fréquentent pas les abris de nuit, comment répondent-elles à cette question de sans chez soi ?
11. Savez-vous comment les femmes entendent parler des abris de nuit ?
12. Pensez-vous que le nombre de places limité ainsi que les modalités d'accès aux abris de nuit sont un frein à la présence des femmes dans les abris de nuit ?

Perceptions et représentations des abris de nuit :

13. D'après ce que vous entendez, quelles perceptions ont selon vous les femmes des abris de nuit ? Les considèrent-elles comme des lieux sécurisants ? Reposants ?
14. Quelles sont les réticences ou les craintes que les femmes expriment à propos des abris de nuit ?

Gestion du sentiment d'insécurité :

15. Pensez-vous qu'il y a des moments particuliers qui favorisent le sentiment d'insécurité lorsque les femmes fréquentent les abris de nuit ? Avant d'y rentrer ? Lors des douches ? Lors d'aller se coucher, par exemple ?
16. Avez-vous déjà eu écho que certaines femmes se sentent en insécurité lorsqu'elles fréquentent les abris de nuit ?
17. Selon vous, qu'est-ce qui favorise ce sentiment d'insécurité ? (La peur d'être agressée, volée ?)
18. Avez-vous observé ou entendu parler de certaines stratégies de protection mises en place par les femmes afin qu'elles se sentent plus en sécurité ?
19. Avez-vous déjà eu écho de certains types de violences envers les femmes au sein de votre abri de nuit ou dans les autres ?
20. Pensez-vous qu'elles se sentent protégées, écoutées ?
21. Pensez-vous qu'en cas de problème, les femmes ont accès à un soutien de la part des travailleurs ?

Description du lieu et facteurs environnementaux :

22. Pouvez-vous me décrire l'abri de nuit où vous travaillez ? Comment est l'espace ?
23. Comment est l'accueil, les chambres, les douches ?
24. Est-ce que c'est un endroit plutôt étroit ou avec de grands espaces ?
25. Comment est la luminosité ? Est-ce qu'il fait sombre ? Ou plutôt clair ?
26. Est-ce un endroit plutôt intime ? Chaleureux ?

Améliorations à envisager :

27. Selon vous, quelles améliorations pourraient être faites pour renforcer le sentiment de sécurité des femmes dans les abris de nuit ?
28. Selon vous, quel serait le type d'endroit adapté pour répondre le plus spécifiquement aux besoins des femmes sans-abri ?

29. Est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose d'important pour conclure cet entretien, concernant la prise en charge ou le ressenti des femmes dans les abris de nuit ?

Annexe 2 : questionnaire pour le public

Introduction :

1. Pour commencer cet entretien, pouvez-vous me parler un peu de vous, de votre parcours et de votre situation actuelle ?

Facteurs personnels :

2. Vous m'expliquez que vous êtes sans-abri, comment répondez-vous à cette question de sans chez soi ? Où dormez-vous ? Est-ce que vous fréquentez les abris de nuit ?

La personne fréquente les abris de nuit :

3. Fréquentez-vous seule les abris de nuit ?
4. Dans quelles circonstances particulières ? Par sécurité ? En fonction des conditions météorologiques ?
5. Comment avez-vous découvert cet abri de nuit ? Est-ce une personne de votre entourage qui vous en a parlé ?
6. Quels sont les abris de nuit que vous fréquentez principalement ?
7. A quelle fréquence allez-vous à l'abri de nuit ? Plutôt souvent ou rarement ?
8. Trouvez-vous qu'il y a des difficultés à accéder aux abris de nuit ? Le nombre de places ?
9. Comment faites-vous pour y avoir accès ? Devez-vous vous inscrire ?

La personne ne fréquente plus les abris de nuit :

10. Vous me dites que vous ne fréquentez pas les abris de nuit ? Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?
11. Avez-vous déjà fréquenté un abri de nuit ?
12. Qu'est-ce qui fait que vous ne les fréquentez plus ?

La personne n'a jamais fréquenté les abris de nuit :

13. Pourquoi n'avez-vous jamais été dans un abri de nuit ? Quelle est votre perception d'un abri de nuit ? Avez-vous des connaissances qui fréquentent les abris de nuit ?
14. Quelle est votre perception de l'abri de nuit ? De cet endroit ? Trouvez-vous que c'est un lieu sécurisant ou vous vous sentez à l'abri ?

Description du lieu et facteurs environnementaux :

15. Pouvez-vous me décrire les abris de nuit que vous fréquentez ? Comment est l'espace ?
16. Comment est l'accueil, les chambres, les douches ?
17. Est-ce que c'est un endroit plutôt étroit ou avec de grands espaces ?
18. Comment est la luminosité ? Est-ce qu'il fait sombre ? Ou plutôt clair ?
19. Est-ce un endroit plutôt intime ? Chaleureux ?
20. Si vous fréquentez plusieurs abris de nuit, quelles sont les choses que vous préférez dans certains ? Pourquoi fréquentez-vous peut-être toujours le même ?
21. Est-ce qu'il y a beaucoup de travailleurs, plus d'hommes ou de femmes ? Au niveau de la population qui fréquente l'abri de nuit, est-ce plutôt des femmes ou des hommes ? De quelle nationalité ? Quel âge ?

Sentiment d'insécurité :

22. Lorsque vous fréquentez un abri de nuit, quelles sont vos craintes ?
23. Avez-vous différentes inquiétudes lorsque vous êtes au sein de l'abri de nuit ?
24. Est-ce qu'il y a des endroits au sein de l'abri de nuit où vous sentez plus ou moins en sécurité ?
25. Connaissez-vous des personnes qui ont été victimes de certaines choses au sein des abris de nuit que vous fréquentez ?
26. Et vous, avez-vous déjà été victime de certaines choses à l'abri de nuit ? Voulez-vous m'en parler ?
27. Imaginons que vous êtes à l'abri de nuit, si vous vous sentez en insécurité, comment allez-vous réagir ? Pensez-vous vous défendre vous-même ? Faire appel à un tiers ? Pensez-vous que quelqu'un pourrait réagir pour vous venir en aide ? Est-ce que vous faites des choses pour éviter certains risques ? Pour vous sentir plus en sécurité ?

Améliorations à envisager :

28. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré au sein de l'abri de nuit ? Comment imaginez-vous un abri de nuit où vous vous sentiriez bien ?

